



Rapport annuel
pour l'année qui finit le
30 juin 2014

Avancées historiques

Table des matières

À PROPOS DE L'ICANN	4	OBJECTIF 3. INTERNATIONALISATION	22
INTRODUCTION	4	Engagement mondial	22
Lettre du Président-directeur général	5	Asie-Pacifique	23
Lettre du président du Conseil d'administration	6	Europe, Moyen-Orient et Afrique	24
SECTION 1 /		Amérique latine et les Caraïbes	25
FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE	7	Amérique du nord	26
Lancement des nouveaux registres gTLD	8	OBJECTIF 4.	
Annonce de la transition de la supervision de l'IANA	8	ÉVOLUTION DU MODÈLE MULTIPARTITE	27
IPv4	8	ASO	27
ICANN 47, 48, 49 et 50	9	GNSO	29
SECTION 2 /		ALAC	29
SITUATION FINANCIÈRE	10	GAC	30
Fonds gérés	11	RSSAC	30
Résumé du flux de trésorerie	12	SSAC	31
Déclaration de la situation financière	13	ccNSO	32
Déclaration d'activités	14	Nouveau ICANN.ORG	32
SECTION 3 /		Prix Éthos multipartite	32
RÉALISATIONS PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE	16	SECTION 4 / LISTE DES MEMBRES	33
OBJECTIF 1. AFFIRMATION DE L'OBJECTIF	17	Conseil d'administration au 30 juin 2014	34
Révisions de l'Affirmation d'engagements	17	Mandataires sociaux au 30 juin 2014	41
Fonctions IANA	17	Leaders de la communauté de l'ICANN au 30 juin 2014	42
Instances de la racine L dans le monde	18	SECTION 5 / ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS	43
Audit de la conformité contractuelle	18	SECTION 6 / REMERCIEMENT À NOS BÉNÉVOLES	65
Panel sur la coopération mondiale en matière d'Internet et des mécanismes de gouvernance	18		
Réunion de NETmundial	18		
OBJECTIF 2. EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE	19		
Programme des nouveaux gTLD	19		
Nouveau directeur de l'innovation et de l'information	19		
Dérogation à la durée de conservation de données	19		
Participation à la réunion	20		
WHOIS	21		
Développement organisationnel	21		

04

À propos de l'ICANN

05

Lettre du
Président-directeur général

06

Lettre du président du
Conseil

Introduction

À propos de l'ICANN



La mission de l'ICANN est de garantir un Internet mondial sûr, stable et unifié. Pour contacter une personne sur Internet, vous devez saisir une adresse sur votre ordinateur : un nom ou un numéro.

Cette adresse doit être unique pour permettre aux ordinateurs de s'identifier entre eux. L'ICANN aide à coordonner ces identificateurs uniques à l'échelle mondiale. Sans cette coordination, nous n'aurions pas le réseau Internet mondial unique que nous connaissons.

L'ICANN a été fondée en 1998. Il s'agit d'une organisation à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, rassemblant des participants du monde entier qui œuvrent à la préservation de la sécurité, la stabilité et l'interopérabilité de l'Internet. Elle encourage la concurrence et aide à élaborer des politiques en matière d'identificateurs uniques de l'Internet. L'ICANN ne contrôle pas le contenu publié sur Internet. Elle ne peut mettre fin au spam et ne gère aucunement l'accès à l'Internet. Mais de par le rôle de coordination que joue l'ICANN au sein du système de premier niveau du système d'identificateurs uniques d'Internet, elle exerce une influence non négligeable sur le développement et l'évolution de l'Internet.

Lettre du Président-directeur général

Cette année a marqué le jalon le plus marquant dans l'histoire de 16 ans de l'ICANN. En mars 2014, le gouvernement des États-Unis a annoncé son intention de transférer son rôle de supervision des fonctions IANA à la communauté multipartite mondiale. Ce pas en avant est la réalisation de l'objectif de longue date pour les États-Unis de transférer son rôle de supervision à la communauté mondiale.

Fait remarquable, cette transition de la supervision n'a pas été le seul événement historique pour nous en 2014. En février, les premiers registres de la plus récente série des nouveaux domaines génériques de premier niveau sont entrés en ligne, en commençant la plus importante expansion de l'histoire du Système des noms de domaine. Nous avons créé la première Division des domaines mondiaux (GDD) au sein de l'ICANN. Conduite par son président Akram Atallah, l'unité GDD engage la communauté Internet à mettre en œuvre les politiques de l'ICANN par le biais de contrats et services et offre les fonctions de l'Autorité chargée de la gestion de l'adressage sur Internet (IANA). Au sein de cette unité, le programme des nouveaux gTLD a célébré un certain nombre de premiers événements cette année : la première délégation d'un domaine de premier niveau générique internationalisé, la première délégation d'un nom de domaine de premier niveau d'une ville, la première délégation d'un nom de premier niveau de marque, la première délégation d'un nom de domaine générique de premier niveau communautaire et la première vente aux enchères d'un nouveau gTLD.

L'ICANN a tenu quatre réunions publiques internationales, y compris notre 50e réunion à Londres et plus encore, elle a rassemblé des milliers de personnes du monde entier pour discuter des questions de politiques liées au système de premier niveau du système d'identifiants uniques de l'Internet. Nous avons également vu comment la discussion autour de la gouvernance de l'Internet a été ravivée. Quatre panels consultatifs ont réuni des leaders d'opinion, des experts et des professionnels pour soutenir l'avenir du développement stratégique et opérationnel de l'ICANN. Un cinquième panel, présidé par le Président de l'Estonie, Toomas Iives, a développé des recommandations clés sur

la façon d'accommoder les besoins mondiaux de collaboration, interconnectivité et croissance de l'Internet au sein de la gouvernance de l'Internet.

Lors de la réunion multipartite NetMundial, nous avons rejoint différentes parties prenantes pour créer un ensemble commun de principes pour l'évolution de la gouvernance et de la coopération de l'Internet. L'ICANN a été un partenaire essentiel du Forum sur la gouvernance de l'Internet à Bali et de la réunion du Groupe de travail de génie Internet à Londres.

Nous avons également fait des progrès importants dans la croissance et l'efficacité de l'organisation, en ouvrant des bureaux de liaison à Singapour et Istanbul (Turquie), ainsi qu'un nouveau centre d'engagement à Genève, en Suisse. Nous avons ajouté un Directeur de l'innovation et de l'information à l'équipe de direction ; et, en tant qu'organisation mondiale, nous avons axé nos efforts sur la rémunération, les bénéfices, le recrutement et le développement organisationnel.

Bien que de nombreux jalons de cette année ont modifié l'ICANN de manière significative, une chose qui n'a pas changé est l'engagement de l'ICANN de continuer à grandir comme une organisation mondiale inclusive et ouverte. L'Internet est une force puissante de communication, d'information et même économique, et le moment est venu pour que la supervision reflète son statut de ressource véritablement mondiale.

Cordialement,
Fadi Chehadé



Lettre du président du Conseil d'administration

À la fin des années 1990, le gouvernement américain a décidé que les fonctions IANA devaient être privatisées. Cette décision a amené à la création de l'ICANN en 1998. Seize ans plus tard, la supervision des États-Unis sur ces importantes fonctions touche à sa fin. C'est juste comme nous l'avons toujours prévu, bien que peut-être il a fallu plus longtemps que prévu.

L'annonce de la NTIA concernant la supervision des fonctions IANA des États-Unis a inauguré une période de réflexion profonde et de dialogue ouvert sur la manière dont la transition devait être gérée, et comment l'ICANN peut améliorer sa gouvernance et sa responsabilité. Les gouvernements, la société civile, la communauté technique, les entreprises, les organisations sans but lucratif et d'autres se sont engagés avec une vigueur et un enthousiasme renouvelés dans des discussions essentielles comparables aux premières années de l'ICANN.

La responsabilité et la transparence de l'ICANN sont examinées régulièrement par un ensemble de volontaires de la communauté à travers un effort mandaté par l'Affirmation d'engagements. Lors de la dernière révision de la responsabilité et la transparence, ces membres diversifiés de la communauté ont passé presque un an à étudier la documentation, en menant des entretiens avec le personnel et la communauté et en débattant entre eux la manière d'élaborer un rapport complexe. Dans ses presque 300 pages, ce rapport final montre des zones de succès et des points à améliorer et ses 12 recommandations, combinées aux efforts permanents pour améliorer le suivi de la gouvernance et de la responsabilité de l'ICANN seront notre feuille de route pour l'avenir.

Un autre problème de longue date qui est apparu, c'est comment nous allons gérer les informations sur l'enregistrement d'un nom de domaine ou une adresse IP. Notre système actuel, la base de données WHOIS, est largement considéré comme une approche obsolète qui marchait quand on était très peu nombreux à transmettre les données à travers d'ARPANET. Cette année, un groupe de

recommandé un changement complet de paradigme en matière d'enregistrement des gTLD et la création d'un nouveau modèle collectif pour remplacer la base de données existante.

Cette année, j'ai également été heureux de voir l'équipe de la sécurité, la stabilité et la résilience du système d'identificateurs uniques de l'ICANN découvrir de nouvelles possibilités de collaboration basées sur la confiance et renforcer les capacités entre les organisations qui n'ont pas appartenu à notre communauté dans le passé. Ces efforts pionniers, comme la nouvelle adhésion des membres du personnel au M3AAWG, le Groupe de travail anti-abus pour la messagerie, les programmes malveillants et les mobiles, ont encouragé les nouveaux participants techniques dans notre modèle multipartite.

L'équipe SSR du système d'identificateurs a également signalé une augmentation de l'utilisation des canaux d'identification des menaces de l'ICANN par les communautés responsables de la sécurité ou de la confiance publiques, comme l'application de la loi.

Ces événements majeurs sont des marqueurs importants dans l'évolution continue de l'Internet. Les progrès de l'Internet pendant ces dernières décennies ont transformé la société, le commerce et les gouvernements. C'est à nous de continuer à aller de l'avant, car ce n'est qu'en nous exigeant nous-mêmes que nous pourrions en définitive dépasser nos propres limites.

Cordialement,
Stephen Crocker



08

Nouveaux registres gTLD
lancés

10

ICANN 47,48, 49 et 50

08

Annnonce de la
transition de la supervision
des fonctions IANA

1/ Faits saillants de l'année



Nouveaux Registres gTLD lancés

Le premier des nouveaux registres gTLD lancé en février, met à la disposition du public les nouveaux domaines Internet dans la plus grande expansion du système des noms de domaine.

Annonce sur la transition de la supervision de l'IANA

En mars, le gouvernement des États-Unis a annoncé son intention de transférer la supervision des fonctions IANA à la communauté mondiale, en engageant un dialogue à l'échelle mondiale sur la manière dont la transition devrait se produire et la manière de renforcer les mécanismes de responsabilité et de gouvernance de l'ICANN.



IPv4 arrive en bout de course

En 2014, les registres Internet régionaux attribuaient les derniers blocs disponibles de l'espace d'adressage IPv4 non attribué conformément à leurs politiques respectives. Toujours en cours, le déploiement d'IPv6, n'allège pas encore la nécessité pour les adresses IPv4 de soutenir la croissance du réseau. L'an 2014 a vu une utilisation accrue des mécanismes qui facilitent le transfert d'adresses IPv4 « attribuées mais non utilisées » appartenant à des titulaires avec des adresses excédentaires à ceux ayant besoin de ressources additionnelles d'IPv4.

ICANN 47

Notre 47e réunion publique a eu lieu à Durban, Afrique du Sud avec la participation de 1460 personnes. Un moment historique s'est déroulé au cours de la cérémonie d'ouverture de la 47e réunion de l'ICANN lorsque les quatre premiers Contrats de registre avec les candidats aux nouveaux gTLD ont été signés sur scène.

**ICANN 48**

Buenos Aires (Argentine) a accueilli la 48e réunion de l'ICANN avec plus de 200 sessions, réunions et activités de réseautage. L'assistance à la réunion de Buenos Aires a atteint les 1965 personnes. Lors de la réunion, notre centre d'engagement de l'Uruguay, récemment ouvert, a été mentionné tout spécialement afin de montrer nos efforts pour élargir la participation des parties prenantes dans le monde entier.

ICANN 49

La 49e réunion publique de l'ICANN a eu lieu encore une fois à Singapour, le site de notre première rencontre. Cette rencontre a coïncidé avec notre présence accrue dans la région, y compris un nouveau bureau à Singapour en pleine expansion qui compte aujourd'hui 14 effectifs. L'assistance à la réunion a été de 1940 personnes.

**ICANN 50**

L'ICANN a tenu sa 50e réunion publique internationale à Londres, Royaume-Uni, en juin. Jusqu'ici, cette réunion a été la plus nombreuse de l'ICANN, avec l'assistance en personne de plus de 3100 participants. En outre, 175 ministres représentant plus de 77 pays ont assisté à la réunion parallèle du Panel de haut niveau et des représentants d'environ 150 structures At-Large ont participé au sommet ATLAS II.

11

Fonds
sous gestion

13

Déclaration de la position
financière

12

Résumé du flux de
trésorerie

14

Déclaration d'activités

2/ Situation financière

Fonds sous gestion

en millions (USD)

En juin 2014, l'ICANN a géré un total de 310 millions d'USD, distribués en quatre différents types de fonds :

Le **Fonds opérationnel** est l'encaisse utilisée pour financer les opérations quotidiennes de l'ICANN. Le Fonds opérationnel est utilisé pour percevoir les revenus et pour financer le paiement des employés, fournisseurs et d'autres tierces parties. Le Fonds opérationnel dispose des fonds suffisants pour couvrir les dépenses prévues de l'ICANN pour trois mois. Périodiquement, tous les fonds qui dépassent ceux nécessaires pour couvrir trois mois de dépenses sont transférés au Fonds de réserve. Le Fonds opérationnel a diminué entre juin 2013 et juin 2014 à la suite des opérations prévues et des dépenses encourues pour le compte du programme des nouveaux gTLD. Ce montant a été par la suite remboursé au fonds opérationnel.

Le **Fonds de réserve** est utilisé par l'ICANN pour faire face aux dépenses éventuelles résultant d'événements inattendus ou d'incertitudes économiques. Ce fonds soutient la stabilité financière de l'organisation. Le Fonds de réserve est établi conformément à la politique d'investissement de l'ICANN et fonctionne sous la garde et la gestion de la société State Street Global Advisors. Les revenus générés par l'investissement des fonds sont entièrement réinvestis dans le Fonds de réserve.

Les fonds du **programme des nouveaux gTLD** résultent des fonds non dépensés provenant des candidats au programme. Ces fonds ont été principalement collectés entre janvier et juin 2012 et sont exclusivement utilisés pour payer les dépenses liées au programme des nouveaux gTLD. Les fonds non dépensés des nouveaux gTLD sont investis selon les directives de la politique d'investissement des nouveaux gTLD et sont sous la garde partagée et la gestion de Northern Trust, US Bank et Deutsche Bank. Les fonds du programme des nouveaux gTLD ont diminué depuis juin 2013 suite aux dépenses encourues pour faire l'évaluation des candidatures aux nouveaux gTLD et le remboursement des fonds des frais de candidature en cas de retrait.

En juin 2014, le **Produit net de la vente aux enchères** de l'ICANN a été de 0.6 millions d'USD. Le produit résulte des enchères que l'ICANN offre comme mécanisme de dernier ressort pour résoudre les conflits de chaînes sous le programme des nouveaux gTLD.

	30 juin 2012	30 juin 2013	30 juin 2014
Liquide Nouveaux gTLD	357	287	209
Produit de la vente aux enchères	0	0	1
Fonds de réserve	53	56	85
Caisse opérationnelle	26	17	15
Total	436	360	310

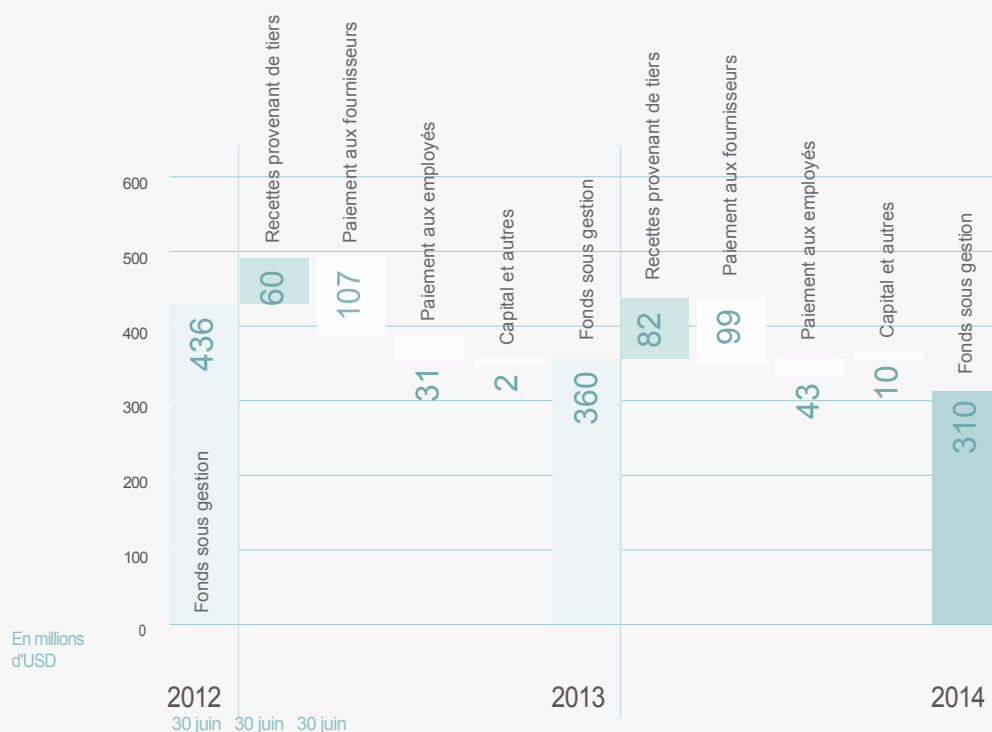
Résumé du flux de trésorerie

en millions (USD)

Les principaux flux de trésorerie concernant les activités de l'ICANN sur une base récurrente sont le recouvrement des frais et contributions des parties contractantes et d'autres contributeurs, les paiements de masse salariale et les paiements aux fournisseurs pour les charges d'exploitation et les immobilisations.

Au cours de l'exercice fiscal 2014 (juillet 2013 - juin 2014), l'ICANN a continué avec l'évaluation initiale et prolongée, avec les étapes de pré-délégation et de passation de contrats du programme des nouveaux gTLD. Les montants versés aux fournisseurs au cours de cet exercice fiscal incluent ceux liés au programme des nouveaux gTLD pour environ 21 millions d'USD.

	30 juin 2013	360		30 juin 2012	436
Recettes des tiers		82	Recettes des tiers		60
Paiement aux fournisseurs		(99)	Paiement aux fournisseurs		(107)
Paiement aux employés		(43)	Paiement aux employés		(31)
Capital et autres		10	Capital et autres		2
	30 juin 2014	310		30 juin 2013	360



État de la situation financière

en millions (USD)

La réduction du total des actifs reflète l'argent dépensé pour soutenir les progrès du programme des nouveaux gTLD. La diminution des revenus reportés de juin 2013 à juin 2014 surgit des revenus constatés au cours de la période et par les frais remboursés pour le retrait de candidatures. Les frais de candidature perçus sont comptabilisés comme recettes au fur et à mesure du progrès de l'évaluation du programme et les frais sont non-remboursables.

Au 30 juin	2014	2013 Redéfini
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 USD	65 USD
Investissements	285	295
Créances	27	25
Capital et autres actifs	18	14
Total actifs	355 USD	399 USD
Créditeurs et charges à payer	16 USD	25 USD
Revenu différé	146	191
Total passifs	162	216
Actifs nets non affectés	193	183
Total passifs et actifs nets	355 USD	399 USD

Déclaration des activités

en millions (USD)

Au cours de l'exercice 2014, le soutien total et les revenus ont diminué par rapport à l'année précédente, notamment en raison de la part des frais de candidature aux nouveaux gTLD comptabilisés dans les revenus pour 37 millions d'USD. Les revenus pour le programme des nouveaux gTLD sont reconnus car le travail d'évaluation des candidatures a progressé et les frais sont devenus non-remboursables. Les dépenses totales ont diminué d'année en année en raison des coûts plus faibles encourus pour l'évaluation initiale et élargie et le test de pré-délégation retardé pour le programme des nouveaux gTLD ; elles ont été partiellement compensées par la croissance globale de l'organisation résultant du renforcement de son infrastructure et de ses capacités de gestion, de son expansion internationale en bureaux de liaison et d'engagement, et du soutien au programme des nouveaux gTLD.

12 mois finis	2014	2013 Redéfini
Registre	47 USD	42
Bureau d'enregistrement	35	34
Contributions	3	2
Produit de la vente aux enchères	1	-
Revenus provenant des frais de candidature aux nouveaux gTLD	37	158
Total soutien et revenus	123 USD	236 USD
Personnel	45	32
Déplacements et conférences	21	12
Services professionnels	37	93
Administration	21	13
Total dépenses	124 USD	150 USD
Total autres revenus	11	2
Changement des actifs nets	10	88
Début de l'exercice	183	95
Fin de l'exercice	193 USD	183 USD

Remarque : Redéfinition — changement de la reconnaissance des revenus par transaction

Au cours de l'exercice fiscal 2014 (juillet 2013 - juin 2014), l'ICANN a analysé sa méthodologie de reconnaissance des revenus à travers l'examen des contrats existants et nouveaux avec les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement. Ainsi, l'ICANN a changé sa méthode de reconnaissance des revenus afin que les frais par transaction soient reconnus comme revenus lors de chaque transaction plutôt que sur la durée de l'enregistrement. En conséquence, l'ICANN a redéfini le solde d'ouverture des actifs non affectés à compter du 1er juillet 2012 et les états financiers pour l'exercice fiscal terminé le 30 juin 2013.

L'impact de la redéfinition ses catégories des états financiers se trouve dans la section notes des états financiers vérifiés.

Reportez-vous à la page 51, Note n° 3 dans les Notes aux états financiers.

17

Objectif 1
Déclaration d'intention

22

Objectif 3
Internationalisation

19

Objectif 2
Excellence
opérationnelle

27

Objectif 4
Modèle d'évolution
multipartite

3/ Accomplissements par objectif stratégique

Objectif 1/ Déclaration d'intention

Articuler et démontrer la mission de l'ICANN, en qualité de surveillant de l'intérêt public, en renforçant les partenariats avec les organisations d'Internet et en fournissant les principales fonctions de l'Internet.

Révision de l'affirmation d'engagements

L'ICANN a fait preuve d'engagement en matière de responsabilité et de transparence dans toutes ses pratiques. En effet, l'ICANN considère que ces principes sont des garanties fondamentales pour assurer que son modèle opérationnel ascendant et multipartite, basé sur le consensus, demeure efficace.

Tous les trois ans, l'Affirmation d'engagements demande aux équipes de révision de la communauté de faire une évaluation des progrès de l'ICANN en conformité avec les quatre objectifs fondamentaux de l'organisation :

- assurer la responsabilité, la transparence et la prise en compte des intérêts des utilisateurs mondiaux de l'Internet.
- préserver la sécurité, la stabilité et la résilience du système des noms de domaine.
- promouvoir la concurrence, la confiance du consommateur et le choix du consommateur.
- appliquer la politique en matière de WHOIS.

L'exercice fiscal 2014 a été l'année de la deuxième équipe de révision de la responsabilité et de la transparence. En juin, le Conseil de l'ICANN a adopté les recommandations de l'ATR2 comme indiqué dans un rapport de 277 pages compilé par les 16 membres de l'ATR2. Ces membres ont été choisis parmi les parties prenantes de l'ICANN à travers un avis public ainsi que par recommandation des organisations de soutien et des comités consultatifs de l'ICANN et sélectionnés par les présidents du Conseil d'administration de l'ICANN et son Comité consultatif gouvernemental. Ces bénévoles ont dédié presque un an à examiner, étudier, questionner, débattre et écouter la communauté et le personnel pour préparer leur rapport sur la responsabilité et les efforts de transparence de l'ICANN.

Fonctions de l'IANA

Les standards de performance de l'ICANN relatifs aux délais et à l'exactitude du traitement des requêtes des parties prenantes sont également publiés mensuellement.

L'ICANN a également mené un audit annuel de la sécurité des systèmes des fonctions IANA. Au fil du temps, l'ICANN a assuré les fonctions IANA avec une autonomie croissante, faisant preuve d'excellence opérationnelle et de maturité organisationnelle, comme en témoignent les résultats de l'enquête de satisfaction sur les fonctions IANA menée en décembre 2013. En outre, après une évaluation indépendante, le département des fonctions IANA a reçu la reconnaissance d'une organisation internationale pour son excellence commerciale.

Instances supplémentaires de la racine L pendant l'exercice fiscal 2014



Instances de la racine L dans le monde

Dans le cadre d'un effort continu pour élargir la distribution de la racine L à l'échelle mondiale, l'ICANN a travaillé avec des partenaires locaux pour installer les nœuds de la racine-L dans 12 autres pays pendant cet exercice fiscal. L'objectif de cet effort est d'augmenter la résilience aux abus ou aux attaques au système de noms de domaine en augmentant la capacité de résolution des noms.

Une carte des localisations des nœuds et des informations supplémentaires sont disponibles dans DNS.icann.org/root/emplacements.

(Ajouté entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014)

Arménie : Yerevan
Azerbaïdjan : Baku
El Salvador : San Salvador
Fiji : Nadi, Nausori
Philippines : Metro Manila
Portugal : Porto
Russie : Rostov-sur-Don
Îles Salomon : Honiara
Afrique du Sud : Johannesburg
Turquie : Ankara
Émirats Arabes Unis : Dubai
États-Unis : Reston, Chicago

Audit de la conformité contractuelle

Cette année, l'équipe de la conformité contractuelle de l'ICANN a mené la deuxième année de son audit triennal à tous les bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN et aux domaines de premier niveau lancés avant 2013. L'objectif était d'assurer que les parties contractantes, les bureaux d'enregistrement et les registres respectent leurs contrats et les politiques de consensus.

L'audit en chiffres :

Choisis au hasard pour audit :
6 registres et 317 bureaux d'enregistrement
Pourcentage conforme vers la fin de l'audit :
98 %
Nombre de bureaux d'enregistrement faisant l'objet d'un nouvel audit complet : 5
Nombre de bureaux d'enregistrement à réexaminer :
10

Panel sur la coopération mondiale et les mécanismes de gouvernance de l'Internet

Le Panel sur la coopération mondiale et les mécanismes de gouvernance de l'Internet — un groupe de parties prenantes mondiales importantes de différentes organisations et gouvernements — a publié en mai des

recommandations clés sur la manière de faire évoluer l'écosystème de gouvernance de l'Internet (IG) pour répondre aux besoins mondiaux de collaboration, d'interconnectivité et de croissance de l'Internet. Le rapport a également présenté une feuille de route et un calendrier pour la gestion future de l'Internet.

Réunion NETmundial

L'ICANN a participé de NETmundial, une réunion multipartite mondiale sur l'avenir de la gouvernance de l'Internet. Rassemblant 1480 participants de 97 pays, la réunion a été un partenariat entre le Comité directeur sur l'Internet brésilien (CGI.br) et /1Net, un forum qui rassemble des entités internationales des diverses parties prenantes impliquées dans la gouvernance de l'Internet. Cette réunion s'est focalisée sur l'élaboration de principes pour la gouvernance de l'Internet, ainsi que sur une feuille de route pour le développement futur de cet écosystème.

Objectif 2/ Excellence opérationnelle

Institutionnaliser les disciplines de gestion, développer les fonctions organisationnelles de soutien, optimiser les services des gTLD, planifier en échelle, renforcer la sécurité et la continuité.

Programme des nouveaux gTLD

La plus importante expansion du système de nom de domaine est devenue une réalité après sept ans de processus de préparation et de candidature, lorsque le public a pu acheter des noms de domaine avec les extensions (xn--ngbc5azd) — Ara شبكةـsuch comme .GURU, bic pour « web/réseau » et . 游 □ (xn--unup4y) — Chinois pour « jeu(x) ».

L'équipe des services de registre, en partenariat avec les opérations GDD, a travaillé pour améliorer le traitement des demandes RSEP — une demande d'un opérateur de registre pour ajouter ou modifier un service de registre. L'équipe a amélioré les délais de traitement des demandes RSEP de 55 pour cent depuis mars 2014, permettant aux registres qui remplissent les qualifications à mettre sur le marché de nouveaux services 55 pour cent plus rapidement.

Directeur de l'innovation et de l'information

Ashwin Rangan a rejoint l'équipe de leadership mondial de l'ICANN en mars 2014, comme Directeur de l'innovation et de l'information. Rangan a dirigé des initiatives d'expansion mondiale et a été à l'avant-garde de l'innovation grâce à une mise en œuvre habile de l'infrastructure et une gestion efficace des TI. Il a servi auparavant comme Directeur de l'information dans différentes sociétés, dont Edwards Life-sciences, MarketShare, Walmart Inc., et Rockwell Semiconductors.

Dérogation à la durée de conservation de données

L'ICANN a travaillé avec ses bureaux d'enregistrement dans le but de résoudre les questions liées à la dérogation à la durée de conservation de données du contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement 2013 dans les juridictions où la collecte et la conservation des données du titulaire du nom de domaine pourraient violer les lois applicables.

Le 23 octobre 2013 :
Quatre premiers nouveaux gTLD délégués dans la racine

(xn--ngbc5azd) — شبكةـ
arabe pour « réseau/web »

онлайн (xn--80asehdb) —
Russe pour « en ligne »

сайт (xn--80aswg) —
Russe pour « site »

游 □ (xn--unup4y) —
Chinois pour « jeu(x) »



426 nouveaux
contrats de registre
gTLD signés



322 nouveaux
gTLD délégués
dans la racine

Participation à la réunion

Le nombre de participants aux réunions publiques de l'ICANN a régulièrement augmenté au fil du temps, ce qui démontre que l'ICANN continue d'engager ses parties prenantes à la fois qu'elle convoque de nouveaux membres diversifiés

de la communauté mondiale. La participation a atteint son niveau le plus élevé en juin 2014 lors de sa réunion à Londres avec 3115 participants inscrits.

RÉUNION N°	VILLE	ENREGISTREMENT TOTAL	DATE	RÉGION
50	Londres, RU	3115	22 juin 2014	Europe
49	Singapour	1940	23 mars 2014	Asie-Pacifique
48	Buenos Aires, Argentine	1965	17 novembre 2013	Amérique latine
47	Durban, Afrique du Sud	1460	14 juillet 2013	Afrique
46	Beijing, Chine	2532	7 avril 2013	Asie-Pacifique
45	Toronto, Canada	1800	14 octobre 2012	Amérique du Nord
44	Prague, République tchèque	1821	24 juin 2012	Europe
43	San José, Costa Rica	1426	16 mars 2012	Amérique latine
42	Dakar, Sénégal	1246	28 octobre 2011	Afrique
41	Singapour	1341	23 juin 2011	Asie-Pacifique
40	San Francisco, USA	1767	18 mars 2011	Amérique du Nord

Participation à distance

Avec les parties prenantes de tous les pays du monde, l'ICANN met en œuvre les services de participation à distance qui permettent aux utilisateurs

d'Internet d'ajouter leurs voix à la discussion, où qu'ils soient.

Initiés en 2009, ces services de participation à distance ont continué de s'améliorer et sont parmi les services standards fournis lors de chaque réunion pendant cet exercice fiscal.

Des services d'audio, vidéo et de scribes, en anglais mais aussi dans les langues locales, ont été fournis dans plus de 100 séances publiques (en moyenne) dans les quatre réunions de l'ICANN tenues pendant cet exercice fiscal.

Statistiques Adobe Connect Participants uniques par session

RÉUNION N°	VILLE	TOTAL CONNEXIONS
47	Durban	3752
48	Buenos Aires	3602
49	Singapour	3499
50	Londres	4766

L'ICANN a utilisé Adobe Connect comme l'outil principal de participation à distance, mais fournit également des services de faible bande passante par le biais de mp3 en streaming et des scribes.

Attirer de nouveaux membres diversifiés de la communauté

L'ICANN accueille les nouveaux venus dans son processus multipartite à travers des programmes d'orientation spéciaux pendant les réunions publiques de l'ICANN. Dans sa troisième année, le programme des nouveaux venus a été consacré dès le premier jour à des présentations du personnel, à un dialogue interactif entre les membres du personnel et la communauté pour permettre de mieux comprendre le rôle de l'ICANN dans la gouvernance de l'Internet, la structure de sa communauté et le mode de fonctionnement du processus d'élaboration de politiques. L'objectif du programme des nouveaux venus est de les éduquer afin qu'ils puissent devenir des participants efficaces et engagés dès leur première, deuxième ou troisième réunion et de quitter la réunion bien informés et désireux d'y revenir.

Les nouveaux venus ont été jumelés à des anciens participants du programme de bourses de l'ICANN qui ont servi de mentors. Ces mentors, ainsi que le personnel de l'ICANN, ont fourni du soutien pratique, des conseils et des présentations aux membres de la communauté ayant également aidé les nouveaux venus à connaître la structure et les processus de l'ICANN, en offrant les séances le mieux adaptées aux nouveaux arrivants. Le salon des nouveaux venus, un site spécial où ils peuvent se réunir lors de chaque réunion publique a été le point focal pour cette activité.

WHOIS

Cette année, l'ICANN a décidé d'introduire des améliorations significatives au système WHOIS, notamment en matière d'exactitude et d'accès.

Les résultats de cette année incluent le renforcement des exigences contractuelles pour les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre (comme les nouvelles exigences de validation et de vérification, la performance des conventions de service, (et les normes pour les services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire), la rationalisation des processus de conformité pour faire des rapports et répondre aux plaintes concernant l'inexactitude du WHOIS et s'engager dans un programme mondial de sensibilisation avec les bureaux d'enregistrement afin de faciliter la transition vers ces nouvelles exigences.

L'ICANN a lancé une nouvelle ressource en ligne - whois.icann.org - pour consolider les informations sur le WHOIS dans une ressource facile à lire. Le site Web inclut également un outil de recherche WHOIS mondial en mode « beta test » qui possède une fonctionnalité de portail de recherche centralisé pour tous les gTLD. L'organisation a également ouvert des consultations publiques sur le Plan de mise en œuvre préliminaire pour le système de signalement de problèmes liés à l'exactitude du WHOIS.

Dans un effort parallèle et sous la direction du Conseil de l'ICANN, le PDG Fadi Chehadé a formé le groupe d'experts sur les services d'annuaire des gTLD pendant l'exercice fiscal 2013 (déc. 2012) pour aider à sortir de l'impasse au sein de la communauté de l'ICANN sur la façon de remplacer le système actuel du WHOIS avec un

service d'annuaire pour les gTLD de nouvelle génération. L'EWG a été formé par 13 bénévoles, sélectionnés parmi plus de 70 candidats, pour mettre à disposition leur expérience, points de vue et expertise afin d'aider à résoudre le problème. Développées pendant 15 mois, leurs recommandations finales offrent quelques 180 principes qui pointent vers un nouveau modèle collectif futur qui serait plus utile pour les parties prenantes que la base de données WHOIS existante à ce jour. Leur rapport final a été publié le 6 juin 2014.

Développement de l'organisation

L'ICANN a continué le mûrissement de son développement organisationnel et mondial à travers une série de progrès dans sa méthodologie de recrutement à l'échelle mondiale et sa gestion des coûts ainsi que sur son offre de rémunérations et de bénéfices afin d'améliorer la compétitivité et l'équité. Elle a également mis en place pour la première fois des politiques mondiales associés à la réimplantation, les expatriés et les missions à l'étranger.

Le département de gestion des talents de l'ICANN récemment formé a lancé son plan stratégique en mai, tout en se concentrant sur des domaines clés tels que l'acquisition de talents, l'apprentissage et le développement, les plans de succession et d'autres domaines, en ligne avec les objectifs d'excellence opérationnelle et de mondialisation. Le département a également augmenté le personnel dans les régions Asie-Pacifique et Europe, Moyen-Orient et Afrique.

Nouveaux venus

(défini comme ayant participé de moins de trois réunions)



Objectif 3/ Internationalisation

Communiquer avec les parties prenantes de manière efficace, s'engager à l'échelle mondiale, faire évoluer les rapports avec les gouvernements et intégrer les responsabilités mondiales et régionales.

Engagement mondial

L'ICANN a facilité un grand nombre de dialogues importants au sein de sa communauté mondiale pendant d'un an. En voici deux qui sont clés :

1. L'ICANN a lancé un processus et une discussion multipartites pour recueillir les opinions et des commentaires de la communauté sur les principes et les mécanismes concernant le processus de transition de la supervision de l'IANA.

2. En partenariat avec l'ICANN, le Boston Consulting Group a lancé son rapport sur la friction numérique, *Graisser les rouages de l'économie numérique*, au Forum économique mondial de Davos 2014.

Asie-Pacifique

Établissement du bureau de liaison pour la Communauté Asie-Pacifique (APAC)

Au mois d'août, l'ICANN a ouvert son bureau de liaison de Singapour, fournissant ainsi une voie de participation accessible pour la région Asie Pacifique. Le bureau a évolué depuis le concept jusqu'à un bureau tout à fait opérationnel avec 13 employés travaillant sur place et 19 autres dans la région à la fin de l'exercice fiscal.

Le bureau de liaison de Singapour possède maintenant un canal pour le service clients tout à fait fonctionnel disposant de téléphone et de messagerie électronique. Avec le centre de participation de Beijing et avec les lignes de requête du bureau de Séoul, le bureau APAC traite et répond aux requêtes en chinois, anglais et coréen.

Le bureau de l'APAC s'occupe d'opérations fondamentales pour l'ICANN, y compris la participation des parties prenantes mondiales, la conformité contractuelle, les communications, les ressources humaines, les finances, les TI, les services de registre et des bureaux d'enregistrement, afin de servir nos parties prenantes et les parties contractantes dans les fuseaux horaires de l'APAC.

Stratégie de participation de l'APAC

La stratégie de participation de l'APAC a été développée avec les commentaires de la communauté APAC. Des projets pilotes clés ont été mis en œuvre avec cette stratégie, centrée sur la collaboration avec la communauté APAC et les parties prenantes. Premièrement, l'ICANN a travaillé en partenariat avec KISA (Agence coréenne chargée de la sécurité et de l'Internet) pour collaborer dans les initiatives de participation en Corée, en établissant le bureau de liaison de l'ICANN à Séoul et en mettant en place un projet pilote pour promouvoir les initiatives de localisation linguistique dans la région.

« NextGen@ICANN » a été le deuxième programme pilote mis en œuvre pendant la 49e réunion de l'ICANN à Singapour, avec 25 participants de la prochaine génération d'utilisateurs d'Internet âgés de 18 à 30 ans et les parties prenantes. Le programme a connu un si grand succès en mettant en rapport la prochaine génération d'utilisateurs d'Internet, les parties prenantes et les leaders avec la communauté de l'ICANN que le personnel a entrepris une initiative semblable avec l'université de Greenwich pour la 50e réunion de l'ICANN à Londres. Ce programme pilote a été le résultat de la collaboration avec l'organisation DotAsia, dirigée par ses ambassadeurs de NetMission

et facilitée par les membres de la communauté qui ont agi comme conseillers pour les participants de NextGen.

D'autres programmes pilotes clés concernaient le lancement de réunions régionales présentant les questions de l'ICANN à la communauté de l'APAC. Cela a été réalisé dans le cadre de l'évolution du modèle multipartite.

Enfin, pour combler une brèche majeure quant à la capacité et à la compétence sur les questions liées à l'ICANN et la gouvernance de l'Internet, l'ICANN a aidé à conduire et à soutenir le Programme pour les leaders Internet dirigé par la communauté Asie-Pacifique (APILP). Ce programme a aidé les membres de la communauté de l'APAC à mieux comprendre les questions mondiales et régionales sur la gouvernance de l'Internet (IG), afin d'habiliter d'autres personnes à entamer des débats ou à former des leaders d'opinion sur l'IG. En plus, le personnel du bureau APAC a également accueilli des séances de renforcement des capacités sous forme d'ateliers et de séminaires web pour les opérateurs de réseau ainsi que pour les secteurs des organismes d'application de la loi et de la justice, comme INTERPOL.



Europe, Moyen Orient et Afrique

Une présence croissante

L'ICANN a établi son premier bureau à Genève, en Suisse, et elle y a déplacé des membres clés du personnel pour améliorer la participation dans les organisations intergouvernementales et avec les missions des pays aux Nations unies.

Notre bureau d'Istanbul pour la région Europe, Moyen Orient et Afrique (EMEA) permet à l'ICANN de répondre aux besoins de toutes les régions dans l'EMEA. Les 11 membres de notre personnel s'occupent de la conformité, des services aux bureaux d'enregistrement et aux opérateurs de registre, des communications, des réunions et de l'élaboration de politiques. En plus, notre bureau de liaison soutient les équipes de participation des parties prenantes mondiales dans la région EMEA, ainsi que nos bureaux de participation, celui de Bruxelles consacré à la diffusion auprès des institutions de l'UE et celui de Genève s'occupant de la diffusion auprès des OIG et des missions des Nations unies.

Les équipes de participation et des communications ont intégré de nouveaux cadres à Bruxelles, Moscou et Istanbul. De plus, un groupe de trois membres du personnel travaille à l'heure actuelle sur le continent africain, au Bénin et au Kenya.

Réunion gouvernementale de haut niveau

L'ICANN a travaillé avec le gouvernement du Royaume-Uni pour convoquer une réunion gouvernementale de haut niveau se tenant à Londres en même temps que la 50e réunion de l'ICANN. Présidée par M. Ed Vaizey, ministre de la culture du Royaume-Uni, la réunion a abordé les questions de la responsabilité de l'ICANN et de la transition de la

supervision des fonctions IANA par la NTIA. Environ 175 ministres représentant plus de 77 pays y ont assisté.

Forums du DNS au Nigéria, en Afrique du Sud et aux Émirats arabes unis

Après le succès du premier Forum du DNS organisé lors de la 47e réunion de l'ICANN à Durban, en Afrique du Sud, l'ICANN a travaillé en partenariat avec les leaders de la communauté Internet de l'Afrique et du Moyen Orient pour tenir des réunions semblables à Abuja (Nigéria) et à Dubaï (ÉAU). Le but de chaque Forum du DNS est de faire avancer le développement de l'industrie régionale des noms de domaine et de puiser dans le potentiel croissant des domaines de premier niveau existants et nouveaux.

Tourées DNSSEC

Elles demeurent l'un de nos projets phares en Afrique et nous avons jusqu'ici dirigé des formations techniques dans huit pays africains auxquelles s'ajouteront six autres pour le prochain exercice fiscal.

Soutien aux bureaux d'enregistrement dans les régions faiblement desservies

Un groupe de travail de bureaux d'enregistrement africains a entamé un document de travail sur les questions qu'ils doivent résoudre dans les régions faiblement desservies. Avec les initiatives des bureaux d'enregistrement au Moyen Orient, l'ICANN a proposé un cadre mondial pour renforcer le soutien.

École du Moyen Orient et des pays voisins sur la gouvernance de l'Internet (MEAC-SIG)

Pour aider les gens à mieux comprendre

les questions et les processus liés à la gouvernance mondiale et régionale de l'Internet, la première MEAC-SIG ayant eu lieu en mai au Koweït a convoqué 25 étudiants de 10 pays différents. L'ICANN a organisé la réunion avec l'hôte local, la Société des technologies de l'information du Koweït, et les sponsors RIPE NCC et Afiliat.

Centre d'entrepreneuriat DNS

Pendant la 50e réunion de l'ICANN à Londres, l'ICANN et l'Autorité nationale de régulation des télécommunications de l'Égypte ont signé un accord pour établir un Centre d'entrepreneuriat DNS (DNS-EC). L'établissement de ce centre a été identifié comme un jalon pour parvenir à l'un des objectifs stratégiques de l'ICANN en Afrique et au Moyen Orient qui vise à contribuer à l'évolution du secteur des noms de domaine en Afrique et au Moyen Orient.

Protocole d'accord avec le gouvernement de l'État du Qatar

Pendant la 50e réunion de l'ICANN, l'ICANN et l'État du Qatar, représenté par son Ministre des technologies de l'information et des communications (MICT), ont signé un protocole d'accord (MoU). Son objectif était la coordination entre l'ICANN et le MICT dans les domaines du développement de l'industrie des noms de domaine et du soutien à l'utilisation des noms de domaine internationalisés (IDN), ainsi que la promotion du modèle multipartite de gouvernance de l'Internet aux échelles nationale, régionale et mondiale.

L'Afrique en chiffres



8 bureaux d'enregistrement



1 nouveau gouvernement pour le Comité consultatif gouvernemental



8 nouvelles structures At-Large



2 tables rondes de participation commerciale à Nairobi



70 participants au séminaire du Bénin sur la protection des noms de domaine, des marques déposées et des droits des utilisateurs en Afrique

Amérique Latine et les Caraïbes

Équipe et stratégie régionale consolidée

Une équipe régionale de cinq membres travaille dans la région au Brésil, en Bolivie, au Mexique, à Sainte-Lucie et en Uruguay. L'ICANN a travaillé avec un centre de participation à Montevideo, en Uruguay, pendant plus d'un an. Ensemble, ils aident la communauté à mettre en œuvre un plan stratégique régional disponible dans toutes les langues de la région : <http://goo.gl/MtK8vT>

Communications améliorées

La 48e réunion publique de l'ICANN tenue en novembre à Buenos Aires, Argentine, a introduit pour la première fois une série de séances adaptées par et pour les Latino-américains et les Caraïbens. Nous avons tenu le premier Forum du DNS latino-américain et caribéen le 15 novembre 2013. Ces séances faisaient partie de la mise en œuvre de l'un des projets de la stratégie de LAC.

La région a lancé aussi son bulletin d'informations en février : <http://goo.gl/JI3KCd>

La popularité des réseaux sociaux en Amérique latine a poussé l'ICANN au lancement de plusieurs outils pour ces réseaux sociaux afin d'aider les membres de la communauté à suivre les nouvelles de l'ICANN et de la gouvernance de l'Internet. Parmi eux,

Scoop.it en espagnol et en portugais ainsi que des comptes Twitter en espagnol et en portugais et une liste YouTube régionale.

Gouvernance de l'Internet en Amérique latine et aux Caraïbes

L'ICANN a été un partenaire du développement et de la mise en œuvre de NETmundial, la réunion multipartite mondiale sur l'avenir de la gouvernance de l'Internet, tenue en avril à Sao Paulo, au Brésil. L'ICANN soutient le LACIGF (réunion préparatoire de LAC pour le Forum sur la gouvernance de l'Internet) et le FGI des Caraïbes en collaboration avec la CTU.

Quatre nouveaux mécanismes multipartites ont aussi surgi cette année dans la région, en Argentine, en Colombie, au Costa Rica et au Mexique et d'autres pourraient le faire au Paraguay et au Venezuela.

L'ICANN et l'Union des télécommunications des Caraïbes ont signé un protocole d'accord pour renforcer la participation active des parties prenantes des Caraïbes

Le 5 décembre 2013 à Montego Bay, en Jamaïque, Fadi Chehadé, Président-directeur général de l'ICANN, et Mme. Bernadette Lewis, Secrétaire générale de l'Union des télécommunications des Caraïbes, ont signé un protocole d'accord pour renforcer la coopération et la coordination entre les deux

organisations. Les mesures incluront le renforcement des capacités, le partenariat dans les actions de diffusion et la promotion du dialogue multipartite aux niveaux régional et national.

Dans ses déclarations lors de la signature, Mme. Bernadette Lewis a remarqué : « Ce MoU est la preuve de l'engagement de la CTU pour travailler en collaboration avec l'ICANN afin de renforcer la diffusion et l'usage de l'Internet et ses ressources aux Caraïbes ».

LAC-I-ROADSHOW

Une des activités importantes du Plan stratégique régional concerne la réalisation des LAC-i-Roadshows. Cette série de séminaires est conçue pour sensibiliser la région à des questions clés liées à l'infrastructure critique du système des noms de domaine (DNS) : la transition vers l'IPv6, la sécurité, la stabilité et la résilience (SSR) et l'impact du programme des nouveaux gTLD. Pour assurer une distribution correcte des actions, quatre éditions du LAC-i-Roadshow ont été tenues en 2014 : aux Caraïbes, au Mexique et en Amérique centrale, en Amérique du Sud et dans la Région andine. L'année dernière, nous avons visité Trinité-et-Tobago (Port-d'Espagne), le Mexique (Guadalajara), le Brésil (Sao Paulo) et la Bolivie (La Paz) et nous avons sensibilisé et formé plus de 250 personnes, avec une vaste couverture de la presse régionale.

L'Amérique latine et les Caraïbes en chiffres :



1 nouveau membre du Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité



2 nouveaux membres de l'Organisation de soutien aux extensions génériques



2 nouvelles structures At-Large



Plus de 250 participants à la LAC-i-Roadshow 2014 dans la région



4 nouveaux gouvernements au Comité consultatif gouvernemental

Amérique du Nord

Tables rondes en présence avec des communautés de parties prenantes clés

Pour renforcer la participation de parties prenantes clés dans la communauté de l'Amérique du Nord, l'ICANN a tenu des tables rondes en présence avec des membres des communautés des affaires, de la société civile, des universités et du secteur technique, afin de discuter des questions essentielles pour l'écosystème de l'Internet, y compris la transition de la supervision des fonctions IANA, la réunion de NETmundial au Brésil et le renforcement de la responsabilité de l'ICANN.

Les réunions pour les entreprises ont inclus des tables rondes avec la firme mondiale APCO Worldwide ainsi qu'avec l'Association américaine de l'industrie du cinéma. Les tables rondes avec la société civile ont eu lieu début 2014 et pendant l'été pour mettre à jour les parties prenantes de la communauté sur des questions de l'ICANN liées aux principales réunions sur l'Internet auxquelles participe souvent la société civile, y compris NETMundial et l'initiative NETMundial récemment lancée. La participation universitaire comprenait des panels de discussion organisés aux universités Carnegie Mellon et Georgetown et l'ICANN a contacté la communauté technique avec une présentation sur des initiatives pendant la conférence de la Réunion des opérateurs de réseau nord-américains tenue à Atlanta en février.

Lancement de l'informateur de l'ICANN

Dans le cadre des initiatives pour faire connaître le travail de l'ICANN au grand public et pour aider la communauté de l'ICANN en Amérique du Nord à se tenir informée, l'ICANN a lancé « L'informateur de l'ICANN : actualités de l'Amérique du Nord ». Le bulletin électronique trimestriel est distribué à plus de 700 parties prenantes et il présente des articles concernant les principales unités constitutives de l'ICANN : les entreprises, la société civile, l'université, le gouvernement et les communautés techniques.

L'informateur de l'ICANN comprend des contenus originaux écrits par le personnel et des membres de la communauté de l'ICANN ainsi que des contenus présentés par des organisations paires et partenaires organisations.

FGI-USA

L'ICANN s'est récemment associée à l'Internet Society (ISOC) comme sponsor du Forum sur la gouvernance de l'Internet des États-Unis (FGI-USA) 2014. Des parties prenantes de tous les États-Unis ont fait entendre leurs voix dans les discussions les plus remarquables et opportunes concernant l'écosystème de l'Internet. La réunion a eu lieu à l'université George Washington, à Washington D.C. Des orateurs de la société civile, des entreprises, du gouvernement et de l'université ont mené des débats sur un large éventail de thèmes allant de la neutralité du Net et du modèle multipartite à l'Internet des objets.





Objectif 4/ Évolution du modèle multipartite

Faire évoluer les structures des organisations de soutien et des comités consultatifs, renforcer et améliorer la participation mondiale, optimiser l'élaboration de politiques, promouvoir l'éthique et la transparence

Organisation de soutien à l'adressage (ASO)

Pendant l'exercice fiscal 2014, le Conseil consultatif de l'ASO a recommandé à l'ICANN de mettre immédiatement en place la politique mondiale pour les mécanismes d'affectation post-épuiement du protocole Internet version 4 (IPv4). L'ICANN a activé l'étape d'affectation le 20 mai 2014, lorsque l'inventaire de l'espace des adresses IPv4 de LACNIC a chuté au-dessous de 8,3 millions d'adresses. Chaque registre Internet régional s'est vu affecter environ deux millions d'adresses, utilisant la moitié de la réserve d'adresses. L'AC de l'ASO a recommandé aussi que toutes les affectations IPv4 subséquentes soient conformes à la période d'affectation spécifiée dans le texte de la politique mondiale.

Pendant la première moitié de l'année financière, l'ASO a discuté la fin de la disponibilité des numéros du système autonome de 2 octets avec les communautés des ressources de numéros d'Internet par leurs RIR respectifs. En raison de ce débat, l'ICANN a demandé des précisions sur la politique mondiale y afférente. Le Conseil de l'adressage de l'ASO a conseillé au département de l'IANA d'appliquer la politique mondiale pour l'allocation des blocs ASN aux registres Internet régionaux tenant compte de l'usage de la réserve indifférenciée totale des ASN qui contient les ASN de 2 octets et les ASN de 4 octets. Par cette précision, la politique permet une allocation

composée de numéros AS formés en même temps de blocs de 2 octets et de 4 octets si cela est requis.

Le réviseur indépendant de l'ASO, Items International, le conseil de l'adressage de l'ASO et le conseil exécutif de l'organisation de ressources des numéros ont convenu 26 recommandations, toutes adoptées en juin 2014. Ces recommandations comprennent :

- une participation accrue de l'ASO pendant les réunions de l'ICANN
- la mise en œuvre d'un nouveau site web de l'ASO (aso.icann.org)
- la traduction des politiques mondiales et d'autres documents clés en cinq langues.
- le développement des procédures internes pour désigner des membres pour divers organes de l'ICANN

Pendant l'exercice fiscal 2014, le processus d'élaboration de politiques des RIR a donné lieu à l'application de 16 politiques régionales sur les numéros Internet :

AFRINIC

- AFPUB-2012-DNS-001 : Pas de délégation inverse, sauf si attribuée
- > Cette politique empêche les membres d'AfriNIC (LIR) d'obtenir la délégation inverse d'AfriNIC sauf si l'espace des adresses que le LIR a accordé à ses clients et/ou à sa propre structure de réseau a été enregistré dans la base de données WHOIS d'AfriNIC par le LIR.

APNIC

- prop-105-v002 : Distribution des adresses IPv4 rendues
- > les blocs d'adresses IPv4 reçus par APNIC sont ajoutés à l'espace d'adressage final de taille /8 et redistribués selon la politique finale /8 (prop-088). Prop-105-v002 définit une politique de distribution séparée pour tous les blocs d'adresses n'étant pas les 103 IPv4 de la réserve APNIC, pour commencer les distributions une fois activée la « Politique mondiale pour les mécanismes d'affectation post-épuiement d'IPv4 appliquée par l'IANA ».
- prop-107-v001 : proposition de politique de transfert de numéros AS.
- > Cette politique autorise le transfert des numéros du système autonome (ASNs) dans la région APNIC et entre

des régions avec des politiques de transfert des ASN interrégionaux compatibles.

- prop-108-v002 : changements suggérés au processus d'élaboration de politiques d'APNIC.
- > Cette proposition optimise et / ou désambiguïse des procédures effectuées sous le PDP APNIC actuel.
- prop-109-v001 : allouer 1.0.0.0/24 et 1.1.1.0/24 à APNIC Labs comme préfixes de recherche.
- > Cette politique a permis l'assignation de 1.0.0.0/24 et 1.1.1.0/24 à APNIC Labs pour qu'ils soient utilisés comme préfixes de recherche.

ARIN

- ARIN-2012-2 : exigence d'utilisation des affectations IPv6 subséquentes
- > Cette politique autorise une autre voie d'allocation supplémentaire aux FSI ayant déjà commencé à utiliser leur espace IPv6 mais n'ayant pas fait de prévisions suffisantes pour une croissance à long terme. Cette politique autorise les FSI ayant déjà alloué au moins 90 pour cent de leur espace aux sites de service à obtenir une allocation supplémentaire, tant que la taille du bloc alloué à chaque site de service soit justifiée par le nombre de clients au site de service le plus grand.
- ARIN-2013-4 : principes pour les RIR
- > Cette politique ajoute du texte au NRPM qui code les principes directeurs du système de registre tels que l'enregistrement, la conservation, la routabilité et la supervision.
- ARIN-2014-4 : suppression de la politique d'hébergement 4.2.5
- > Cette proposition élimine la politique NRPM 4.2.5 existante parce qu'elle a un « un langage technologique spécifique » obsolète qui ne s'accorde pas aux pratiques de réseau en vigueur.
- ARIN-2014-7 : section 4.4 Mise à jour de la conservation des micro-allocations
- > Cette proposition modifie la section 4.4 du NRPM existante pour exiger que les opérateurs des points d'échange aient un minimum de trois participants.
- ARIN-2014-10 : suppression des Sections 4.6 et 4.7
- > Cette proposition a définitivement éliminé les politiques 4.6 et 4.7 du NRPM par le fait que n'importe quelle grande organisation pourrait abuser de ces politiques et demander suffisamment d'espace d'adressage IPv4 pour

épuiser complètement la réserve d'adresses disponibles avec une seule demande.

LACNIC

- LAC-2013-4 : gestion des ressources Internet rendues.
- > Ce document propose de donner le même traitement aux ressources rendues et récupérées, en élargissant la portée du chapitre 7 du Manuel de politiques.

RIPE

- 2013-04 : certification de ressources pour des non-membres du RIPE NCC
 - > Cette proposition autorise le RIPE NCC à émettre des certificats de ressources pour des non-membres, comme les utilisateurs finaux fournisseurs indépendants et les titulaires d'espaces d'adressage patrimoniaux résidant dans la région de service du RIPE NCC.
 - 2013-05 : pas de restriction aux attributions aux utilisateurs finaux dans les transferts Intra-RIR
 - > Cette proposition de politique essaie de mettre à jour la politique de transferts IPv4 intra-RIR en éliminant la restriction aux attributions aux utilisateurs finaux.
 - 2012-08 : publication des LIR parrains pour les ressources de numéros indépendantes
 - > Cette proposition vise à permettre au RIPE NCC d'identifier et de rendre publique l'organisation parrainant chaque ressource de numéros indépendante.
 - 2013-03 : ajustement post-épuisement des procédures pour répondre aux objectifs politiques et élimination du texte des politiques obsolète
 - > Cette proposition a simplifié l'objectif politique d'« équité » déclaré et a éliminé l'exigence aux LIR de compléter une documentation basée sur les prévisions des besoins lors de la demande d'allocations IPv4 au RIPE NCC, lors de la demande d'approbation des transferts IPv4 ou lorsque les utilisateurs finaux demandent l'attribution d'un espace d'adressage à un LIR.
- La proposition a ajouté aussi une « clause d'autodestruction » supprimant la section des « circonstances imprévues » si l'espace d'adressage réservé revient à l'espace libre. Enfin, la proposition a aussi éliminé le texte suggérant que le RIPE NCC attribuerait l'espace d'adressage PI (fournisseur indépendant) à des utilisateurs finaux.

- 2012-07 : services RIPE NCC aux détenteurs de ressources Internet patrimoniales
- > Cette proposition a créé un cadre pour la maintenance rigoureuse des données d'enregistrement et pour les services aux détenteurs de ressources Internet patrimoniales dans la région de service du RIPE NCC. La proposition a aussi modifié les politiques décrites dans le document RIPE « Politiques d'attribution et d'allocation d'adresses IPv4 pour la région de service du RIPE NCC » lorsqu'elles n'étaient pas cohérentes avec le cadre établi par la proposition.

Rapports des statistiques sur la transparence

Suivant la recommandation de la deuxième équipe de révision de la responsabilité et de la transparence, l'ICANN présente actuellement une fois par an un rapport sur la transparence dans des domaines clés.

1. Politique de divulgation des informations documentaires (DIDP)

Demandes pendant l'exercice fiscal 2014 6

- % demandes avec une réponse dans les 30 jours : 100%
- 2. Ligne dédiée anonyme interne de l'ICANN pour des questions professionnelles
- Rapports présentés : 0
- Rapports vérifiés comme contenant des questions requérant des mesures : 0
- Rapports ayant abouti à des changements de pratiques au sein de l'ICANN : 0

REMARQUE : la deuxième équipe de révision de la responsabilité et de la transparence a recommandé que l'ICANN présente des rapports annuels sur les statistiques concernant des questions de transparence. Certains indicateurs demandés n'ont pas été renseignés pendant l'exercice fiscal 2014 mais ils seront appliqués pour les rapports dans les années à venir. En plus, des rapports sur des questions telles que l'utilisation des processus de responsabilité de l'ICANN et l'utilisation de la DIDP sont déjà intégrés dans un rapport annuel rédigé par le Comité de gouvernance du Conseil d'administration.

Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO)

Processus d'élaboration de politiques complétés pendant l'exercice fiscal 2014

- Le verrouillage de l'enregistrement d'un nom de domaine dépend d'une UDRP : recommandations du rapport final sur les PDP adoptées par le conseil de la GNSO et par le Conseil d'administration de l'ICANN
- WHOIS détaillé pour tous les registres gTLD : recommandations du rapport final sur les PDP adoptées par le conseil de la GNSO et par le Conseil d'administration de l'ICANN
- Adoption des recommandations sur les PDP liés à la protection des identificateurs des OIG et des OING dans tous les gTLD adoptées par le conseil de la GNSO

Nouveaux processus d'élaboration de politiques en cours

Pendant l'exercice fiscal 2014, le conseil de la GNSO a commencé son travail sur les thèmes suivants :

- questions liées à l'accréditation des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire pour les enregistrements de noms de domaine des gTLD.
- analyse pour déterminer si la procédure uniforme de résolution des litiges en matière de noms de domaine (UDRP) et le nouveau système uniforme de suspension rapide (URS) devraient être modifiés pour faciliter leur usage aux organisations internationales gouvernementales (OIG) et aux organisations internationales non-gouvernementales (OING).

Nouveaux groupes établis en 2014

Groupe de travail sur la mise en œuvre et la politique

Chargé de présenter des recommandations au conseil de la GNSO sur des thèmes liés à des principes sous-tendant toute politique de la GNSO et les discussions sur sa mise en œuvre, ainsi qu'un processus pour élaborer la politique sur les gTLD, avec des critères pour l'opportunité d'application de ce processus (afin de développer des politiques différentes de la « politique de consensus ») au lieu d'un processus d'élaboration de politique de la GNSO.

Groupe de consultation GNSO/GAC

Établi pour chercher des voies pour une participation plus efficace et, si possible, plus précoce du GAC dans le processus d'élaboration de politique de la GNSO en vue

d'améliorer la coopération globale entre les deux organisations.

Groupe de discussion des procédures subséquentes des nouveaux gTLD

Créé pour analyser les expériences résultant de la première série de candidatures pour les nouveaux gTLD et pour identifier des points pour l'élaboration de politiques futures, le cas échéant.

Groupe de travail intercommunautaire (CWG) sur les principes CWG

Formé pour développer un cadre de principes de fonctionnement afin de décider de la charte, des opérations, de la prise de décisions et de la fin des futurs CWG.

Données et indicateurs pour le groupe de travail sur l'élaboration de politique

Créé pour analyser des circonstances liés aux recommandations sur les rapports et les indicateurs qui pourraient améliorer le processus d'élaboration de politiques en perfectionnant la prise de décisions basée sur les faits.

Rapports et études

Étude sur l'abus des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire du WHOIS

Dirigée par l'équipe de recherche du Dr Richard Clayton à l'université de Cambridge, cette étude a abordé la question de l'usage abusif des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire pour enregistrer des noms de domaine pour des activités nuisibles ou illégales.

Rapport final du sondage sur les services techniques du WHOIS

Le conseil de la GNSO a approuvé les recommandations de ce rapport basées sur les résultats d'une enquête mesurant le niveau de soutien à un ensemble d'exigences techniques décrites dans le rapport final sur les exigences du service WHOIS.

Comité consultatif At-Large (ALAC)

Après plus d'une année de planification, la communauté At-Large a tenu son deuxième sommet At-Large (ATLAS II) à Londres pendant la 50e réunion de l'ICANN. Plus de 150 représentants des structures At-Large ont participé activement à l'élaboration de la déclaration d'At-Large, qui contient 43 recommandations. La communauté At-Large met en œuvre à l'heure actuelle beaucoup de ces recommandations. Le site web de l'ATLAS II, contenant toute l'information liée au sommet, est disponible à l'adresse suivante : <http://goo.gl/KW3ThM>

At-Large/ALAC a élu Rinalia Abdul Rahim comme membre du Conseil d'administration pour le siège 15. Rinalia a entamé son mandat à la 51e réunion de l'ICANN à Los Angeles.

L'ALAC a soumis 53 déclarations en matière de politiques pendant l'exercice fiscal 2014. Toutes ces déclarations peuvent être consultées sur : <http://goo.gl/c55oVG>

Exercice fiscal 2014

MOIS	NBRE. DE DÉCLARATIONS
Juin-14	2
Mai-14	7
Avr-14	4
Mar-14	6
Fév-14	3
Jan-14	4
Déc-13	2
Nov-13	6
Oct-13	4
Sep-13	7
Août-13	4
Juil-13	4

Le nombre de structures At-Large a significativement augmenté, avec 23 nouvelles structures pendant l'exercice fiscal 2014. Toutes les structures At-Large sont présentées sur : <http://goo.gl/aErl6y>

Age Numérique

Réseau australien d'action des consommateurs de communications (ACCAN)

Capital Area Globetrotters

Fédération Comorienne des Consommateurs

Fundetic Bolivia

Services hispano-américains de technologie pour l'éducation (HETS)

Chapitre du Kenya de l'Internet Society Chapitre

Difficultés et besoins spéciaux de l'Internet Society

Chapitre Bangladesh Dakha de l'Internet Society

Chapitre du Japon de l'Internet Society

Chapitre du Népal de l'Internet Society

Chapitre du Nigéria de l'Internet Society

Chapitre du Pakistan Islamabad de l'Internet Society

Chapitre de la Somalie de l'Internet Society

ISOC Maurice

ISOC Portugal

ISOC Venezuela

ISOC Yémen

Manitoba E-Association

Native Public Media

Open Media

South Pacific Computer Society (SPaCS)

Visually Impaired and Blind User Group (VIBUG)

Comité consultatif gouvernemental (GAC)

- Les recommandations du GAC au Conseil d'administration pendant l'exercice fiscal 2014 visaient surtout des questions sur la série actuelle des nouveaux gTLD, dont les sauvegardes et les protections pour les OIG. Un groupe de travail du GAC a été aussi formé pendant l'exercice fiscal 2014 pour aborder des questions liées aux futures séries des nouveaux gTLD, y compris le traitement des noms géographiques.
- La transition de la supervision de l'IANA et le renforcement de la responsabilité de l'ICANN ont été des points importants pour les délibérations et la participation du GAC pendant l'exercice fiscal 2014.
- Le GAC a abordé la mise en œuvre des recommandations de l'ATR2 sur le GAC pendant l'exercice fiscal 2014 et a tenu son premier « Forum ouvert du GAC » ainsi que sa deuxième réunion gouvernementale de haut niveau, ce qui lui a permis d'appliquer deux des recommandations mentionnées. Le groupe de travail Conseil d'administration-GAC sur la mise en œuvre des recommandations du GAC (BGRI-WG) a été lancé par le Conseil d'administration de l'ICANN pour la supervision de la mise en œuvre. Un groupe conjoint de consultation avec la GNSO a été formé pour améliorer la participation précoce du GAC au travail de la GNSO, ce qui a été fait aussi comme réponse à une recommandation de l'ATR2. En plus, un groupe de travail du GAC a été créé pour coopérer aux activités du département GSE de l'ICANN en vue de la mise en œuvre des recommandations de l'ATR2.

- Un groupe de travail du GAC sur les méthodes de travail a été lancé pendant l'exercice fiscal 2014 pour proposer des améliorations aux méthodes de travail ainsi que pour suggérer des solutions pour l'application des recommandations spécifiques au GAC de l'ATR2.
- Après un RFP lancé par le GAC pendant l'exercice fiscal 2013 suivi de l'évaluation des propositions, un cabinet-conseil australien a été sélectionné pendant l'exercice fiscal 2014 pour fournir des services de secrétariat indépendant au GAC, avec le financement d'un groupe de membres du GAC.

Comité consultatif du système des serveurs racine (RSSAC)

Le comité consultatif du système des serveurs racine (RSSAC) représente des organisations responsables de l'exploitation des 13 serveurs de noms racine du monde et d'autres qui garantissent l'opération technique stable du système du serveur racine faisant autorité.

Pendant l'exercice fiscal 2014, le RSSAC a continué à avancer dans ses efforts de restructuration. Il a établi une séquence de téléconférences plus fréquentes pour coordonner ses activités. Le personnel d'élaboration de politiques a aussi simplifié ses services de soutien au groupe. Le document sur les procédures opérationnelles du RSSAC en est à son étape finale d'édition et il est pratiquement terminé.

Pendant l'exercice fiscal 2014, le GAC a tenu quatre réunions en personne et a vu s'accroître le nombre de ses membres, avec 16 nouveaux membres et un nouvel observateur, soit un total de 141 membres et 31 observateurs.



Le RSSAC a aussi approuvé la définition de travail, les conditions d'adhésion et le processus de candidature pour son caucus, un groupe nombreux d'experts du DNS et du système de serveurs racine responsable de l'élaboration des avis du RSSAC. Le caucus du RSSAC a été formé en juillet 2014 avec 52 membres.

En ligne avec son profil renouvelé, le RSSAC a renforcé sa participation à l'ICANN. Pour la première fois depuis la 1^{ère} réunion de l'ICANN, le RSSAC s'est réuni pendant une réunion publique de l'ICANN lors de la 49^e réunion de l'ICANN en rétablissant des rapports avec les cadres supérieurs, les SO et les AC. Le RSSAC a présenté aussi ses commentaires sur le processus proposé pour la transition de la supervision des fonctions IANA et compte participer activement de cette initiative.

Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC)

Le comité consultatif sur la sécurité et la stabilité conseille la communauté et le Conseil d'administration de l'ICANN sur des questions de sécurité et d'intégrité des systèmes de nommage et d'allocation d'adresses Internet.

Le SSAC produit des rapports, des avis et des commentaires sur un large éventail de questions. Le SSAC examine des questions

liées au fonctionnement correct et fiable du système de noms racine, à l'attribution d'adresses et de numéros sur Internet, et aux services des registres et des bureaux d'enregistrement tels que le WHOIS. Le SSAC fait aussi le suivi et l'évaluation des menaces et des risques des services de nommage et d'attribution d'adresses sur Internet. Pour plus d'information sur le mode de fonctionnement du SSAC, voir les procédures opérationnelles du SSAC.

Voici une liste des documents du SSAC, publiés pendant l'exercice fiscal 2014, où le SSAC aborde des thèmes liés au WHOIS, aux collisions de noms, aux attaques par déni de service, au DNSSEC et aux noms de domaine internationalisés :

SAC066

Commentaire du SSAC sur le rapport de la première étape du JAS sur l'atténuation des risques de collision dans l'espace des noms du DNS

6 Juin 2014

SAC065

Avis du SSAC sur les attaques DDoS à l'infrastructure du DNS

18 février 2014

SAC064

Avis du SSAC sur le traitement des listes de recherche

13 février 2014

SAC063

Avis du SSAC sur le déploiement des clés DNSSEC dans la zone racine

7 novembre 2013

SAC062

Avis du SSAC sur l'atténuation des risques de collision de noms

7 novembre 2013

SAC061

Commentaire du SSAC sur le rapport initial du groupe de travail d'experts de l'ICANN sur les services d'annuaire des gTLD

6 septembre 2013

SAC060

Commentaire du SSAC sur les implications de l'examen de l'expérience des utilisateurs sur le rapport de l'activation des variantes TLD

23 juillet 2013



Le caucus du RSSAC a été formé en juillet 2014 avec 52 membres.

Organisation de soutien aux extensions géographiques (ccNSO)

10e anniversaire et croissance de l'adhésion continue

La ccNSO a célébré son 10e anniversaire pendant la 47e réunion publique à Durban. Depuis sa création, la ccNSO s'est constamment agrandie. Pendant l'exercice fiscal 2014, 12 gestionnaires des ccTLD sont devenus membres de la ccNSO, ce qui a ramené le nombre total de membres à 151.

PDP des ccTLD IDN complété

Pendant l'exercice fiscal 2014, la ccNSO a conclu le travail sur son deuxième processus d'élaboration de politiques. Le PDP de la ccNSO a été présenté au Conseil d'administration en septembre 2013, après l'approbation des recommandations par ses membres. Le PDP de la ccNSO sur l'IDN était centré sur deux thèmes : la sélection des chaînes IDN ccTLD et l'inclusion des ccTLD d'IDN dans la ccNSO.

Clôture des débats sur les contributions financières

Lors de sa réunion tenue pendant la 48e réunion de l'ICANN à Buenos Aires, le conseil de la ccNSO a adopté une directive pour la contribution financière volontaire des ccTLD à l'ICANN. Cette nouvelle directive est le résultat d'un effort de collaboration intense entre le groupe de travail sur les finances de la ccNSO et le personnel de l'ICANN, et a permis de clôturer une question ouverte pendant longtemps entre la communauté ccTLD et l'ICANN.

Nouvelles initiatives

Dès que le gouvernement des États-Unis l'a annoncé, la ccNSO (au niveau de ses membres et de son conseil) a participé activement au processus de transition de la supervision de l'IANA. Ce processus, ainsi que celui lié au renforcement de la responsabilité de l'ICANN et au processus de gouvernance, sont considérés comme la principale priorité de la ccNSO.

Pendant l'exercice fiscal 2014, la ccNSO a invité d'autres organisations de soutien et comités consultatifs à participer dans le groupe de travail intercommunautaire sur l'utilisation des noms de pays et de territoires comme des domaines de premier niveau. L'objectif de ce CCWG est de développer, si possible, un cadre pour l'utilisation de ces noms comme TLD. La ccNSO participe aussi au CWG sur les principes du CWG, qui avait été lancé par la GNSO.

Nouveau site ICANN.ORG

Le 19 mai, le personnel a lancé la version la plus récente du site web ICANN.ORG qui comprend une navigation améliorée, conçue pour trouver l'information plus facilement, et de nouveaux outils pour soutenir la participation de la communauté établie au sein de l'ICANN. Une section spéciale a été prévue pour les nouveaux venus pour rendre plus facile que jamais la participation aux processus de développement de politiques de l'ICANN.



Prix Ethos multipartite

Les leaders des volontaires ICANN ont élu Avri Doria,

membre de la communauté de longue date, comme la première lauréate du prix Éthos multipartite. Ce prix a été créé comme un programme pilote en 2014 pour reconnaître les efforts des participants de l'ICANN qui se sont profondément impliqués dans les solutions consensuelles et l'importance du modèle multipartite de l'ICANN pour la gouvernance de l'Internet. Mme. Doria a reçu le prix lors de la 50e réunion de l'ICANN à Londres en reconnaissance des rôles multiples qu'elle a joués au sein de l'ICANN (y compris la deuxième équipe de révision de la responsabilité et de la transparence, l'académie de l'ICANN et une participation active dans plusieurs groupes de travail). Le prix a reconnu aussi son engagement actif et constructif dans d'autres forums tels que le groupe de travail des Nations Unies sur la gouvernance de l'Internet, le Sommet mondial sur la Société de l'information, et le Forum sur la gouvernance de l'Internet, pour n'en citer que quelques-uns.

34

Conseil d'administration

42

Dirigeants de la
communauté

41

Fonctionnaires de l'organisation

4/ Listes des membres

Conseil d'administration

30 juin 2014



Steve Crocker

Président du Conseil d'administration de l'ICANN

Président-directeur général et co-fondateur de Shinkuro, Inc.

Son expérience comprend la gestion de recherches chez DARPA, chez l'Institut des sciences de l'information de l'Université de Californie du Sud et chez la corporation Aerospace, ainsi que la vice-présidence de Trusted Information Systems, et le titre de co-fondateur de CyberCash, Inc., Executive DSL et Longitude Systems, Inc.

Impliqué avec l'Internet depuis sa création. En tant qu'étudiant de troisième cycle, il a aidé à élaborer les protocoles pour l'Arpanet et a établi les bases de l'Internet d'aujourd'hui ; il a organisé le groupe de travail en réseau, l'ancêtre du Groupe de travail de génie Internet moderne, et a lancé la série d'appels à commentaires à travers lesquels sont documentées et partagées les conceptions de protocoles.

Désigné pionnier du Temple de la renommée Internet en 2012. Bénéficiaire du Prix IEEE Internet 2002.

Président, membre du Comité exécutif ; membre des Comités du programme des nouveaux gTLD et de risques et de rémunérations.



Bruce Tonkin

Vice-président du Conseil d'administration de l'ICANN

Directeur de la stratégie de Melbourne IT Limited.

Il évalue les possibilités de nouveaux produits et analyse les tendances de nouvelles technologies pour les bureaux d'enregistrement de noms de domaine fournissant des services pour de nombreux gTLD et ccTLD.

Il représente Melbourne IT au sein de l'unité constitutive des bureaux d'enregistrement de l'ICANN depuis 2001. Par la suite, il a été élu au conseil de la GNSO ; président du Conseil des noms de la DNSO et du conseil de la GNSO.

Participant actif à l'élaboration de politiques pour le nom de domaine de premier niveau géographique (ccTLD) .au. L'essentiel de son travail en matière de politiques comprend la mise en place de la concurrence entre les bureaux d'enregistrement dans l'espace de noms .au et l'introduction d'une série de politiques couvrant des sujets tels que les politiques d'enregistrement de noms de domaines et le WHOIS.

Membre associé de l'Institut australien des directeurs d'entreprise.

Président du Comité de gouvernance du Conseil ; **membre** des comités exécutif et des rémunérations.



Sébastien Bachollet

PDG fondateur de BBS International Consulting.

Organisateur de l'événement mondial européen sur les noms de domaine et les adresses IP à Paris de 2002 à 2008. L'événement a attiré plus de 250 participants chaque année.

Il a lancé le plus grand site Web de commerce électronique de la France, www.sncf.fr.

Directeur général adjoint du Club informatique des grandes entreprises françaises. S'appuyant sur ses premières expériences professionnelles en menant des projets de systèmes d'information novateurs pour Air Inter et pour la Société Nationale des chemins de fer française, il s'impliqua dans le relancement et la promotion des réseaux de CIO en France et dans la création de EuroCio.

Membre du chapitre français de l'Internet Society, il siège à son Conseil d'administration depuis 2003 et a été désigné président d'honneur en 2009.

Membre des comités des finances et des améliorations structurelles.



Cherine Chalaby

Il a occupé de nombreux postes de direction dans les secteurs bancaire et de la technologie.

Pendant 28 ans à l'entreprise de services de TI Accenture, il a occupé des postes clés de gestion, finalement siégeant au comité exécutif d'Accenture et dans son conseil de direction mondial. Son expérience inclut l'élaboration de stratégies, la mise en œuvre de systèmes, le changement transformationnel et les opérations en cours d'exécution. Il a rejoint la banque d'investissement régionale Rasmala basée au Moyen-Orient en mars 2006, où il a agi comme président du conseil de supervision, président du Conseil d'administration et président de la filiale de la banque en Égypte. Son expérience antérieure au Moyen-Orient inclut le développement d'un des premiers systèmes de courtage sur Internet dans la région et le développement et l'installation d'un système de change local.

Président des comités des finances et du programme des nouveaux gTLD ; membre du Comité de gouvernance du Conseil d'administration et du Comité exécutif.



Fadi Chehadé

Président-directeur général de l'ICANN, membre d'office du Conseil d'administration

Le Président-directeur général de l'ICANN a plus de 25 ans d'expérience dans l'établissement et la direction d'entreprises innovantes Internet, maintenant des rapports avec des directeurs généraux et des fonctionnaires gouvernementaux en Asie, en Europe, au Moyen-Orient et aux États-Unis. Auparavant, il a été le Président-directeur général de Vocado LLC, une société américaine qui fournit des logiciels « dans le nuage » pour l'administration des institutions éducatives. Il a également été le PDG de CoreObjects Software, Inc. et le directeur général des services de technologie mondiaux d'IBM au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Il a fondé et dirigé trois sociétés depuis 1987 : Viacore, RosettaNet et Nett Information Products.

Membre des comités exécutif et du programme des nouveaux gTLD.



Chris Disspain

PDG de .au Domain Administration Ltd. depuis octobre 2000.

Son rôle a été essentiel pour que le gouvernement australien soutienne auDA comme gestionnaire de .au. Responsable négociateur et de redéleguer .au à auDA et de guider l'évolution du DNS en Australie d'un monopole à un régime concurrentiel, réglementé et sensible aux prix.

Il a servi comme conseiller juridique corporatif ; occupé des postes de gestion exécutive et de direction dans des entreprises privées et publiques au Royaume-Uni et en Australie. Il a été le président ou directeur de plusieurs sociétés cotées dans la bourse australienne.

Président fondateur de la ccNSO de l'ICANN de 2004 à 2011.

Membre du groupe consultatif multipartite des Nations Unies sur la gouvernance de l'Internet.

Membre des comités des finances, du programme des nouveaux gTLD et de gouvernance du Conseil.



Heather Dryden

Agent de liaison auprès du Comité consultatif gouvernemental, sans droit de vote

Présidente du GAC

Conseillère principal d'Industry Canada dans la direction des politiques relatives aux télécommunications internationales de la marque des politiques de télécommunications ; responsable principale de la gouvernance de l'Internet et des questions de politiques relatives au DNS.

Elle intègre d'office le Conseil d'administration de l'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet et participe au Registre américain des numéros d'Internet, à travers le groupe de travail des gouvernements.

Elle a été désignée représentante auprès du Groupe consultatif multipartite du Forum sur la gouvernance de l'Internet et a intégré à la délégation canadienne au Sommet mondial sur la société de l'information des Nations Unies.

Auparavant, elle a travaillé au Bureau d'information de l'OTAN à Moscou et a travaillé sur des programmes de formation de compétences en Ukraine financés par l'Agence canadienne de développement International.

Membre sans droit de vote du comité du programme des nouveaux gTLD.



Bill Graham

Consultant indépendant.

Il a travaillé pour l'Internet Society de 2007 à 2011, il a été responsable d'élargir son engagement avec des organisations telles que l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation de coopération et de développement économique, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et l'Union internationale des télécommunications. Il a été le directeur de politiques des télécommunications internationales et de coordination du gouvernement canadien.

Il a rejoint le gouvernement du Canada en 1988 et a occupé des postes de direction dans l'évaluation de programmes et la planification stratégique.

Il s'est impliqué dans la promotion précoce du réseautage communautaire et de l'utilisation d'Internet au Canada, ainsi que dans le développement des affaires internationales dans les secteurs de la technologie du secteur de l'information et de la communication.

Ancien directeur des Relations gouvernementales de Teleglobe, Inc.

Membre des comités d'audits, du programme des nouveaux gTLD, des risques et des améliorations structurelles.



Wolfgang Kleinwachter

Wolfgang Kleinwächter est professeur de politiques de communication et de régulation internationales au Département des sciences de l'information et des médias de l'Université d'Aarhus au Danemark, où il a été enseignant dans des cours sur « la politique et la régulation de l'Internet » depuis 1988.

Il a enseigné la gouvernance de l'Internet dans de nombreuses universités au monde entier, y compris l'Université américaine à Washington D.C. et l'Université Lomonossow à Moscou.

Dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information, il a participé au Bureau de la société civile, il a co-présidé le caucus de la gouvernance de l'Internet et a été désigné représentant auprès du groupe de travail de l'ONU sur la gouvernance de l'Internet. Au sommet de Tunis, il a intégré la délégation gouvernementale du Danemark.

Il a fait des études en Communication, Droit international et études internationales à l'Université de Leipzig.

Membre du Comité des améliorations structurelles.



Bruno Lanvin

Directeur exécutif de l'Initiative de compétitivité européenne de l'INSEAD et des projets d'indices globaux de l'INSEAD (Technologie de l'information mondiale, Indice d'innovation mondial indice mondial de compétitivité des talents).

Il a été le directeur du laboratoire électronique de l'INSEAD pendant six ans jusqu'en 2013, période pendant laquelle il a géré les équipes de l'INSEAD à Paris, Singapour et Abu Dhabi. Sous sa direction, les principaux domaines d'intérêt du laboratoire électronique ont été la direction dans les économies de la connaissance, les compétences (électroniques), l'innovation, l'impact économique des réseaux sociaux et les nouveaux rôles des gouvernements.

Actuellement, il siège au Conseil d'administration de IDA Infocomm à Singapour et intègre le panel de convergence des médias de l'Autorité du développement des médias du Singapour en tant que membre et comme **Commissaire de la large bande**.

Son expérience antérieure comprend des postes à la Banque mondiale, le poste de secrétaire exécutif de la Force DOT du G8 et vingt ans de travail au service des Nations Unies.

Membre des comités des finances et du programme des nouveaux gTLD.



Olga Madruga-Forti

Plus de 25 ans d'expérience comme cadre supérieur dans les industries des télécommunications et des satellites. Basée à Buenos Aires (Argentine), elle représente des entreprises de télécommunications régionales et mondiales auprès de l'UIT, de l'Organisation des États américains et d'autres organismes et associations internationales de normalisation. Elle représente actuellement ARSAT S.A., une société internationale de satellites, dans toutes les affaires internationales et réglementaires. Son expérience antérieure inclut : Vice-présidente de réglementation et d'affaires juridiques d'Iridium Satellite ; vice-présidente d'affaires juridiques et réglementaires pour Loral CyberStar, une société américaine internationale de satellites ; et conseillère spéciale pour la politique internationale des satellites et chef de la direction des services nationaux du Bureau de transporteurs publics de la commission fédérale des communications des États-Unis.

Membre des comités d'audits, de gouvernance du Conseil d'administration et du programme des nouveaux gTLD.



Erika Mann

Directrice du bureau de Bruxelles de Facebook. Vice-présidente exécutive de l'Association de l'industrie informatique et des communications

Membre allemand du parlement européen entre 1994 et 2009, se concentrant sur le commerce et les politiques de l'Organisation mondiale du commerce, les relations transatlantiques, l'économie numérique, les télécommunications et la politique d'Internet, et la politique de recherche.

Présidente européenne du Réseau de politique transatlantique et promotrice du marché transatlantique entre l'UE et les États-Unis. Membre du conseil consultatif du Conseil économique transatlantique.

Conférencière et auteur de publications sur le commerce, les relations transatlantiques et l'Internet.

Elle s'est vue accorder le prix du conseil European-American Business Council pour son dévouement transatlantique exceptionnel ainsi que la Bundesverdien-stkreuz am Bande (la Croix du mérite fédérale allemande).

Présidente du comité d'audits ; **membre** des comités des rémunérations et du programme des nouveaux gTLD.



Ram Mohan

Agent de liaison auprès du Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité, sans droit de vote

Vice-président exécutif et Directeur général de technologie de Afiliat Limited.

Il supervise les décisions stratégiques, de gestion et de technologie clés ayant trait à .info et .org, aux domaines sponsorisés .mobi, .asia et .aero et aux extensions géographiques comprenant .in (Inde) et .me (Monténégro).

Il a dirigé la croissance stratégique de l'entreprise dans les secteurs des services de registre, la sécurité et les nouveaux produits.

Il a fondé le produit et la ligne commerciale CompanySleuth, ayant obtenu des prix, pour Infonautics Corp.

Il a également collaboré dans la conception des références en ligne Electric Library et Encyclopedia.com.

Il a co-créé la technologie fournie par l'entreprise anti-spam TurnTide.

Il a occupé des postes de direction, de génie et de technologie à First Data Corporation, Unisys Corporation et KPMG Peat Marwick.

Membre sans droit de vote du Comité de gouvernance du Conseil d'administration et du Comité des risques.



Gonzalo Navarro

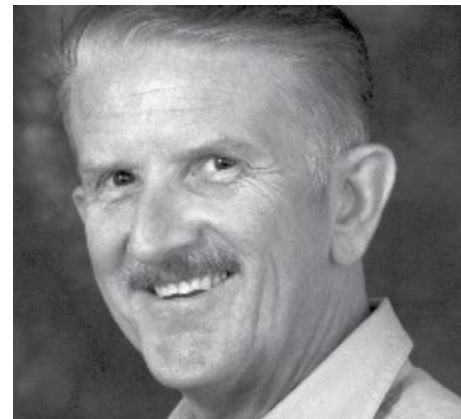
Chef de personnel de l'Institut National de la propriété industrielle du Chili.

Il a occupé les postes de conseiller en chef aux affaires internationales et de sous-secrétaire des télécommunications du Chili, et a représenté le Chili au Comité consultatif gouvernemental (GAC).

Il est membre associé de Morales & Besa.

Il a conseillé le gouvernement chilien sur la mise en œuvre des politiques publiques dérivées de processus internationaux, il a négocié et rédigé les chapitres relatifs aux télécommunications dans plusieurs accords de libre-échange, y compris ceux entre le Chili et les États-Unis et la Chine ; il est un représentant permanent du Chili auprès de l'Union internationale des télécommunications, du Sommet mondial sur la société de l'information, du Forum sur la gouvernance de l'Internet, de la Commission inter-américaine des télécommunications et du groupe de travail sur l'information et les télécommunications pour la coopération économique d'Asie-Pacifique.

Membre des comités d'audit, du programme des nouveaux gTLD et des risques.



Ray Plzak

Président émérite du Registre américain des numéros d'Internet

M. Plzak a plus de 20 ans d'expérience dans les opérations de registre Internet, ayant travaillé pour le réseau de données de la défense / centre d'information du réseau du département de la défense des États-Unis.

Il a également une vaste expérience dans l'attribution des ressources de numéros Internet, l'administration de noms de domaine, la gestion de la zone racine et des services d'annuaire comme le WHOIS et l'IRR, ainsi qu'avec les opérations du bureau d'assistance. Il a co-présidé le groupe de travail des opérations du système des noms de domaine du Groupe de travail de génie Internet.

Il est le co-auteur de l'article « *Legal and Policy Aspects of Internet Numbers* » (« Aspects politiques et juridiques des numéros Internet ») (Santa Clara Computer & High Technology Law Journal, 2008) centré sur le besoin d'une approche politique publique et juridique face à la gestion des ressources de numéros Internet.

Président du comité des améliorations structurelles ; **membre** des comités d'audits, de gouvernance du Conseil d'administration, de rémunération et du programme des nouveaux gTLD.



George Sadowsky

Consultant indépendant.

Informaticien de formation, il a travaillé comme mathématicien et programmeur, puis a dirigé les centres de traitement informatique à l'Institution Brookings, à l'Université Northwestern et à l'Université de New York.

Aux Nations Unies, il a pris en charge des projets d'assistance technique et a travaillé dans plus de 50 pays en développement. De même, il a été consultant auprès du Trésor américain, de l'Organisme américain pour le développement international, du Consortium mondial du Web, du gouvernement suisse et de la Banque mondiale.

Il a servi aux conseils d'administration d'AppliedTheory Corporation, de la Corporation pour la recherche éducative et le réseautage éducatif et du réseau de recherche et d'éducation de l'état de New York, ainsi que de l'Internet Society, où il a dirigé des ateliers sur les réseaux pour des pays en développement.

Directeur exécutif de l'initiative sur la politique globale de l'Internet.

Président du comité des rémunérations ; **membre** des comités des finances et du programme des nouveaux gTLD.



Mike Silber

Avocat et directeur juridique et commercial de Liquid Telecomms.

Ancien conseiller juridique indépendant et conseiller en réglementation dans les domaines des technologies de l'information et des technologies de la communication. Sélectionné comme un des principaux avocats de l'Afrique du Sud dans le domaine d'Internet et du commerce électronique par Who's Who Legal et comme un des principaux avocats de l'Afrique du Sud dans le domaine des médias et des télécommunications par Expert Guides.

Membre du comité de gestion et conseiller en réglementation de l'association sud-africaine des fournisseurs de services Internet.

Il a co-créé et a servi comme conseiller en réglementation et arbitre de l'association sud-africaine des fournisseurs de services d'application sans fil.

Il est membre fondateur du chapitre d'Afrique du Sud de l'Internet Society. Il est le directeur de l'autorité des noms de domaine .ZA.

Président du comité des risques ; **membre** des comités de gouvernance du Conseil, des finances et du programme des nouveaux gTLD.



Jonne Soininen

Agent de liaison auprès de l'IETF, sans droit de vote

M. Soininen est un citoyen finlandais et exécutif technique avec expérience professionnelle à Broadcom, Nokia, Nokia Siemens Networks et Renesas Mobile. Son poste plus récent était celui de directeur technique adjoint de Broadcom. Il est actif au sein d'organisations telles que le projet du partenariat de la 3e génération, l'Alliance Open Mobile et le Groupe de travail de génie Internet.

Il est le vice-président du Conseil consultatif de l'Internet Society.

Il participe activement au Forum de l'Internet finlandais, au Forum sur la gouvernance de l'Internet en Finlande et en tant que membre du Conseil d'administration du chapitre local de l'ISOC.

Il a une maîtrise (MSc) en informatique de l'Université de Helsinki, en Finlande.

Membre sans droit de vote des comités des risques et du programme des nouveaux gTLD.



Suzanne Woolf

Consultante indépendante en politique et technologie Internet.

Elle a occupé différents postes dans l'industrie de la technologie Internet, se spécialisant dans le DNS et d'autres infrastructures, y compris les opérations de réseau, la gestion de produits, les considérations stratégiques pour des projets de développement de logiciels et de protocoles, l'élaboration de normes de technologie et la participation aux activités de politique technique de l'ICANN, du Registre américain des numéros d'Internet, des opérateurs de racine et de TLD, et d'autres.

Elle est membre du Comité consultatif du système des serveurs racine de l'ICANN et du Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité. Elle participe au Groupe de travail de génie Internet et à la Réunion des opérateurs de réseau nord-américains.

Membre sans droit de vote du Comité de gouvernance du Conseil d'administration et du Comité des risques.



Kuo Wei-Wu

PDG de l'Association nationale pour la promotion du projet de l'infrastructure de l'information, un organisme à but non lucratif de Taipei axé sur l'Internet mondial et la recherche des politiques de sécurité

Co-fondateur de la série de conférences High Performance Computing en Asie qui se tient à Taipei depuis 1995.

Il a créé le réseau académique de Taïwan en 1990.

Il a coordonné les opérateurs ccTLD d'Asie pour former l'Association de domaines de premier niveau d'Asie Pacifique en 1998.

Il a organisé un groupe de génie conjoint consacré aux noms de domaine internationalisés en Asie.

Il a intégré le conseil exécutif du Centre d'information du réseau Asie-Pacifique de 1999 à 2010 et en a été le trésorier de 2003 à 2009.

Actuellement, il intègre le conseil d'administration du Centre d'information du réseau du Taïwan depuis 2000.

Ancien vice-président d'Acer, Inc.

Membre des comités du programme des nouveaux gTLD, des risques et des améliorations structurelles.

Fonctionnaires de l'organisation

30 juin 2014

Fadi Chehadé,

Président-directeur général

Il s'est joint à l'ICANN en 2012, ayant déjà plus de 25 ans d'expérience dans la création et la direction d'entreprises d'Internet en progrès, s'appuyant sur les relations avec les principaux cadres et fonctionnaires gouvernementaux en Asie, en Europe, au Moyen-Orient et aux États-Unis. Auparavant, il a été le Président-directeur général de Vocado LLC, une société américaine qui fournit des logiciels « dans le nuage » pour l'administration des institutions éducatives. Il a également été le PDG de CoreObjects Software, Inc. et le directeur général des services de technologie mondiaux d'IBM au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Chehadé a fondé et dirigé trois sociétés depuis 1987 : Viacore, RosettaNet et Nett Information Products.

John Jeffrey,

Secrétaire et conseiller juridique

Avec plus de 22 ans d'expérience commerciale et en tant qu'avocat spécialiste dans les industries de la technologie et des loisirs, John a fourni des services aux particuliers, aux organisations à but non lucratif / fidéicommiss et aux sociétés (PME et multinationales) comme négociateur, avocat plaçant, avocat spécialisé en propriété intellectuelle et en droit corporatif et homme d'affaires.

Avant de rejoindre l'ICANN en 2003, John a passé quatre ans à Live365, une entreprise jeune basée à Silicon Valley consacrée à la diffusion par streaming / radio sur Internet, où il était le vice-président de la stratégie corporative et le conseiller général. Toujours chez Live365, John a géré le développement stratégique et corporatif, le développement commercial, le marketing, les relations publiques et les affaires gouvernementales, commerciales et juridiques.

Xavier Calvez, Directeur financier

Exécutif ayant de l'expérience internationale en planification stratégique, reddition de comptes financière, analyse et modélisation, et mise en œuvre de systèmes financiers. Il s'est joint à l'ICANN en 2011, ayant occupé progressivement des postes de direction dans les finances de Technicolor/Thomson Multimedia sur une période de dix ans et atteint finalement le poste de Directeur financier de Technicolor Creative Services. Dans ce rôle, il a supervisé les finances à une époque de grandes transformations avec la mise en œuvre du système, la réorganisation et les changements / améliorations des processus d'un groupe diversifié de sociétés réparties dans le monde entier. Au préalable, il a travaillé avec des clients financiers et d'audits des bureaux de Deloitte de Paris (France) et Miami (Floride).

Akram Atallah,

Président de la division des domaines mondiaux

Désigné premier président de la Division des domaines mondiaux de l'ICANN en 2013. Il supervise la gestion des opérations des domaines génériques, l'engagement de l'industrie des noms de domaine et les services Web.

Il a rejoint l'ICANN en septembre 2010 comme directeur d'exploitation, pour superviser les opérations et la planification stratégique.

Avant de rejoindre l'ICANN, il a restructuré avec succès CoreObjects Software, une jeune entreprise consacrée aux services de génie, en tant que directeur d'exploitation.

Avant cela, il a occupé des postes de responsabilité progressive à Conexant Systems, et il a finalement occupé le poste de vice-président sénior et directeur général de son unité commerciale d'accès à Internet de large bande.

Susanna Wong Bennett,

Directrice d'exploitation

Elle est un cadre expérimenté de la haute technologie avec plus de 20 ans d'expérience dans la direction exécutive de vastes rôles opérationnels pour des entreprises publiques et privées internationales.

Elle a rejoint l'ICANN en 2013 et a développé l'excellence opérationnelle et commerciale sur plusieurs continents pour l'expansion mondiale, la

émergente, les fusions et intégrations, les offres publiques initiales, le traitement, le rachat de parts sociales par les cadres et la restructuration.

Plus récemment, elle a été la directrice financière, vice-présidente de Ressources humaines et administratrice du Conseil de Jazz Technologies, une société publique de semi-conducteurs. Après avoir rejoint Jazz au début de 2008, elle a dirigé une intégration post-acquisition, au cours de laquelle elle a atteint l'excellence opérationnelle et des réductions de coûts significatives.

David Olive, Vice-président en charge de l'élaboration de politiques

Il dirige l'équipe d'élaboration de politiques de l'ICANN depuis 2010 après 20 ans comme exécutif corporatif et dirigeant dans le secteur de l'élaboration de politiques relatives aux TIC. Auparavant, il a travaillé pour le bureau de Washington de Fujitsu Limited comme directeur général et représentant corporatif en chef. Il a conseillé Fujitsu sur la planification commerciale, le développement corporatif et commercial et sur des questions de politique publique.

Il a été membre du Conseil d'administration commerciale de TechAmerica, un des principaux acteurs de l'industrie de la technologie américaine, et a siégé au Conseil d'administration de l'Association industrielle de l'informatique et des communications.

Médiateur

Chris LaHatte

Chris LaHatte est un médiateur et avocat expérimenté qui a exercé le droit en Nouvelle-Zélande, au Taiwan et en Asie centrale. Il a rejoint l'ICANN en 2011. Il est avocat diplômé de l'Université d'Auckland et a obtenu une maîtrise en résolution de conflits de l'Université Massey, sa thèse portant sur les conférences de règlement judiciaire. Il est membre de l'Institut des arbitres et des médiateurs de la Nouvelle Zélande, ainsi que médiateur pour le Barreau de la Nouvelle Zélande compétent en matière de coûts et de décisions du droit de la construction.

Dirigeants de la communauté de l'ICANN

30 juin 2014

1. Organisations de soutien

Conseil de l'adressage de l'Organisation
de soutien aux politiques d'adressage
Louie Lee, président

Organisation de soutien aux extensions
géographiques
Byron Holland, président

Organisation de soutien
extensions génériques
Jonathan Robinson, président

2. Comités consultatifs

Comité consultatif At-Large
Olivier Crepin-Leblond, président

Comité consultatif gouvernemental
Heather Dryden, présidente

Comité consultatif du
système des serveurs racine
Lars-Johan Liman et
Jun Murai, co-présidents

Comité consultatif sur
la sécurité et la stabilité
Patrick Fältström, président

3. Comité de nomination

Cheryl Langdon-Orr, présidente

4. Groupe de parties prenantes et unités constitutives de la GNSO

Unité constitutive
des utilisateurs commerciaux
<http://www.bizconst.org/>

Elisa Cooper, présidente

Unité constitutive des représentants de la
propriété intellectuelle
<http://www.ipconstituency.org/>

Kristina Rosette, présidente

Unité constitutive des fournisseurs de services
Internet

et des fournisseurs de services Web
<http://www.ispcp.info/>

Tony Holmes, président

Groupe des représentants des entités non
commerciales
<http://gns0.icann.org/en/non-commercial/>

Rafik Dammak, président

Unité constitutive des entités non
commerciales
<http://ncuc.org/>

William Drake, président

Unité constitutive à but non lucratif
responsable des questions opérationnelles
<http://www.npoc.org/home.html>

Rudi Vansnick, président

Groupe des représentants des bureaux
d'enregistrement

<http://www.icannregistrars.org/>

Michele Neylon, co-président

Groupe des représentants des opérateurs de
registre

<http://www.gtldregistries.org/>

Keith Drazek, Président

5/ États financiers vérifiés

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil d'administration de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet Los Angeles, Californie

Rapport sur les États financiers

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN ou l'Organisation), qui comprennent le bilan de la situation financière au 30 juin 2014 et les bilans connexes des activités et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes relatives aux États financiers.

Responsabilité de la direction pour les États financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation transparente de ces États financiers conformément aux principes comptables généralement admis aux États-Unis ; cela comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit en conformité avec les normes d'audit généralement admises aux États-Unis. Ces normes nous exigent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. L'audit implique l'exécution de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les États financiers. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur, y compris l'évaluation du risque

que les États financiers contiennent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. En faisant ces évaluations du risque, le réviseur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité pour la préparation et la présentation sincère des États financiers de l'entité afin de définir des procédures d'audit appropriées dans ces circonstances, et pas pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. En conséquence, nous ne donnons aucune opinion. L'audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des importantes estimations comptables effectuées par la direction, de même que l'appréciation de la présentation des États financiers dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les États financiers ci-joints donnent une image fidèle, dans tous les aspects importants, de la situation financière de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet au 30 juin 2014 ainsi que des changements dans ses actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, en conformité avec les principes comptables généralement admis aux États-Unis.

Paragraphe explicatif

Tel que décrit dans la Note 3, l'analyse réalisée par l'Organisation l'a amenée à reconnaître au préalable que les recettes correspondantes aux frais de transaction des registres et des bureaux d'enregistrement accumulés pendant la durée des enregistrements de noms de domaine individuels ne sont pas en

généralement admis aux États-Unis, conclusion qui résulte d'une révision et analyse approfondies. En conséquence, l'Organisation a changé sa méthode de comptabilisation pour cette rubrique afin de déclarer les recettes dans la période dans laquelle l'enregistrement a eu lieu et a redéfini les rubriques de ses États financiers du 30 juin 2013. Notre opinion sur les États financiers au 30 juin 2014 n'est pas modifiée par rapport à cette question.

Questions diverses

Les États financiers de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet correspondants à l'exercice clôturé le 30 juin 2013, précédant la redéfinition des rubriques décrite dans le Paragraphe explicatif, ont été vérifiés par d'autres auditeurs, dont le rapport daté du 7 octobre 2013 exprimait une opinion inaltérée sur ces États financiers.

Dans le cadre de notre audit des États financiers au 30 juin 2014, nous avons également vérifié les rajustements décrits dans la Note 3 qui ont été appliqués afin de redéfinir les rubriques des États financiers du 30 juin 2013. Nous estimons que ses modifications sont appropriées et ont été correctement appliquées. Nous n'avons pas été engagés pour vérifier, réviser ou appliquer aucune procédure aux États financiers de l'Organisation au 30 juin 2013 au-delà de ce qui concerne les ajustements et, par conséquent, nous ne nous exprimons point sur les États financiers au 30 juin 2013 dans leur ensemble.

BDO USA, LLP

Los Angeles, Californie,
30 octobre 2014

BDO USA, LLP est une société à responsabilité limitée établie au Delaware. Elle est le membre américain de BDO International Limited, une société limitée par garantie de droit britannique et fait partie du réseau international de cabinets

nom de marque du réseau BDO et pour chacun des cabinets membres de BDO.

État de la situation financière

30 juin 2013 et 2014

Montants en milliers de dollars américains

Actifs	Notes	2014		2013 redéfini	
Liquidité et équivalents de trésorerie	2, 4, 5	USD	24 611	USD	64 887
Créances, net	2, 5, 6		26 605		25 138
Investissements	2, 5, 7		285 068		294 874
Charges payées d'avance	4		1 405		3 614
Autres actifs	4		833		2 416
Immobilisations et autres actifs	2,8		16 740		8 518
Total des actifs		USD	355 262	USD	399 447

Passif et actifs nets	Notes	2014		2013 redéfini	
Passifs					
Comptes créditeurs et charges à payer	4	USD	16 224	USD	24 849
Revenus reportés	2, 4		145 929		191 101
Total du passif			162 153		215 950
Actifs nets non affectés	2		193 109		183 497
Total du passif et des actifs nets		USD	355 262	USD	399 447

Voir le rapport de l'auditeur indépendant et les notes aux États financiers ci-joints.

Bilan des activités

Exercices clos le 30 juin 2013 et 2014

Montant en milliers de dollars américains

Recettes et soutien non affectés	Notes	2014		2013 redéfini	
Registres	1,3	USD	47 143	USD	41 698
Bureaux d'enregistrement	1,3		34 831		34 010
Registres Internet régionaux (RIR)	1		823		823
Contributions et redevances des domaines de premier niveau géographiques (ccTLD)	1		2 098		657
Recettes des enchères de domaines génériques de premier niveau (gTLD)	1, 4		600		-
Cotisations et autres recettes	1		1 315		1 235
Recettes provenant des frais de candidature des nouveaux gTLD	1, 4		36 574		158 072
	Recettes et soutien totaux	USD	123 384	USD	236 495
Dépenses					
Personnel	2		45 239		31 457
Voyages et réunions	2		20 929		12 240
Services professionnels	2		37 639		93 185
Administration	2		20 593		13 480
	Total des dépenses		124 400		150 362
Autres revenus					
Produit d'intérêts	7		3		5
Gain sur investissements	7		10 625		1 727
Total des autres revenus			10 628		1 732
Variation des actifs nets			9 612		87 865
Actifs nets non affectés					
Début de l'exercice			183 497		95 632
Fin de l'exercice		USD	193 109	USD	183 497

Voir le rapport de l'auditeur indépendant et les notes aux États financiers ci-joints.

État des flux de trésorerie

Exercices clos le 30 juin 2013 et 2014

Montant en milliers de dollars américains

	2014		2013 redéfini	
	USD		USD	
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation				
Variation des actifs nets	USD	9612	USD	87 865
Ajustements pour apurer la variation des actifs nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation :				
Dotation d'amortissement		3927		2140
Dotation de créances irrécouvrables		209		1052
Gains d'investissement, nets		(10 625)		(1727)
Pertes sur vente d'immobilisations		777		-
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Créances à recouvrer		(1676)		(7111)
Charges payées d'avance		2209		(327)
Autres actifs		1583		951
Comptes créditeurs et charges à payer		(8625)		11 998
Revenus reportés		(45 172)		(167 989)
Liquidités nettes affectées aux activités d'exploitation		(47 781)		(73 148)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement:				
Achats d'immobilisations		(12 926)		(4871)
Produit de la vente d'investissements		41 900		53 035
Achats d'investissements		(21 469)		(293 147)
Liquidités nettes fournies par les (affectés aux) activités d'investissement		7505		(244 983)
Diminution nette en liquidité et équivalents de trésorerie		(40 276)		(318 131)
Liquidité et équivalents de trésorerie				
Début de l'exercice		64 887		383 018
Fin de l'exercice	USD	24 611	USD	64 887

Voir le rapport de l'auditeur indépendant et les notes aux États financiers ci-joints.

Notes afférentes aux États financiers

1. Organisation

La Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN) a été créée en septembre 1998 en conformité avec les lois de l'état de Californie comme une société d'utilité publique à but non lucratif.

L'ICANN coordonne un ensemble spécifique de fonctions de la gestion technique de l'Internet, telles que l'affectation des paramètres de protocole, la gestion du système des noms de domaine et la répartition de l'espace d'adressage du protocole Internet (IP). Les catégories des noms domaines de l'Internet comprennent les domaines génériques de premier niveau (gTLD), dont des exemples sont : les domaines .com, .net, .org, et .edu ; les domaines de premier niveau géographique (ccTLD) en caractères ASCII, dont des exemples sont : .us, .uk, .de, .fr ; et les ccTLD qui sont des noms de domaine internationalisés (IDN), exprimés en langues non-ASCII.

L'ICANN a trois organisations de soutien qui servent d'organisme d'élaboration de politiques de l'ICANN dans trois domaines spécialisés, y compris le système d'adresses IP et le système des noms de domaine. Les trois organisations de soutien sont l'Organisation de soutien à l'adressage (ASO), l'Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO) et l'Organisation de soutien aux extensions géographiques (ccNSO). Ces organisations de soutien sont la principale source de recommandations de politiques de fond pour les questions relevant de leurs domaines spécialisés respectifs. Les organisations de soutien ne sont pas des entités constituées séparément.

Les sources primaires de revenus de l'ICANN sont générées à partir des activités d'enregistrement de noms de domaine et du service de DNS comme suit :

Frais d'enregistrement

À compter du 30 juin 2014, l'ICANN avait des contrats avec des opérateurs de registre de 473 domaines génériques de premier niveau (gTLD), dont 455 ont été ajoutés au cours de l'exercice.

Les frais de registre sont décrits dans les contrats de registre respectifs. Selon ces contrats, les registres payent des frais à l'ICANN en fonction de frais fixés, frais par transaction ou les deux.

Frais des bureaux d'enregistrement

L'ICANN accrédite des bureaux d'enregistrement conformément au Contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement (RAA). Le RAA prévoit les types de frais suivants :

- les frais de candidature sont payés une seule fois par les bureaux d'enregistrement potentiels au moment de la présentation de la candidature.
- les frais annuels d'accréditation sont des frais que tous les bureaux d'enregistrement sont tenus de payer chaque année pour maintenir leur accréditation.
- les frais variables par bureau d'enregistrement sont calculés à partir d'un certain montant qui est divisé par le nombre de bureaux d'enregistrement accrédités et suit le concept validé que l'ICANN consacre souvent les mêmes efforts pour fournir des services à un bureau d'enregistrement indépendamment de sa taille. Toutefois, certains bureaux d'enregistrement peuvent bénéficier de « l'exemption » des deux-tiers des frais variables normaux par bureau d'enregistrement.
- les frais par transaction sont calculés en fonction de chaque ajout, transfert ou renouvellement des enregistrements de domaine spécifique.
- des frais de suppression correspondant au délai de grâce consécutif à l'enregistrement du nom de domaine (AGP) sont facturés aux bureaux d'enregistrement qui suppriment des noms ajoutés pendant le délai de grâce, ayant dépassé un seuil.

Frais des registres d'adressage

L'ICANN coordonne ses activités avec les organisations responsables de l'attribution et de l'administration des adresses Internet (RIR). Les RIR contribuent annuellement à l'ICANN.

Frais de candidature

Bureau d'enregistrement — Les frais de candidature sont non-remboursables et sont payés au moment de la présentation de la candidature par les demandeurs qui cherchent à devenir titulaires d'un nom de domaine accrédité par l'ICANN.

Nouveau domaine générique de premier niveau (gTLD) — Les frais de candidature ont été payés au cours de la période de candidature par les candidats qui cherchent à devenir un opérateur de registre des nouveaux gTLD pour un domaine de premier niveau particulier. Les frais de candidature sont remboursables à un taux décroissant selon l'étape du processus à laquelle la demande de remboursement est présentée. Notez que, une fois qu'un contrat de registre de nouveaux gTLD est signé avec un candidat ladite partie devient un opérateur de registre qui doit payer des frais de registre conformément aux dispositions du contrat de registre.

Frais d'enchères pour les nouveaux gTLD

Les ensembles conflictuels sont des groupes de candidatures qui contiennent des chaînes de gTLD identiques ou d'une similarité prêtant à confusion. Les ensembles conflictuels doivent être résolus avant l'exécution d'un contrat de registre pour une chaîne de caractères ayant fait l'objet d'une candidature pour un gTLD. Une vente aux enchères facilitée par l'ICANN est un dernier recours pour résoudre les ensembles conflictuels.

Si l'ICANN facilite la résolution d'un ensemble conflictuel à travers une vente aux enchères, la vente aux enchères est conclue lorsque la candidature restante n'est pas en conflit du fait que les candidats en concurrence ont abandonné les enchères.

Notes afférentes aux États financiers

[suite]

2. Principales conventions comptables.

Base de présentation

Les États financiers de l'ICANN ont été préparés conformément aux principes comptables généralement admis aux États-Unis. L'ICANN reconnaît les contributions, y compris les promesses sans réserves de donner, comme des revenus accumulés pendant la période dans laquelle elles ont été reçues. Les contributions et les actifs nets sont classés selon l'existence ou l'absence de restrictions imposées par les donateurs. En conséquence, les actifs nets de l'ICANN et les changements qui y apparaissent sont classés et déclarés comme suit :

Actifs nets non affectés — Actifs nets qui ne sont pas soumis à des prescriptions imposées par le donneur et qui peuvent être sacrifiés pour n'importe quel but dans l'accomplissement des objectifs de l'ICANN. Le Conseil d'administration de l'ICANN a adopté une politique d'investissement en avril 2014. Cette politique d'investissement a créé un fonds de réserve désigné par le Conseil d'administration qui limite l'utilisation du fonds de réserve à certaines actions spécifiques du Conseil. Tous les investissements sont décidés à partir du fonds de réserve.

Actifs affectés de façon temporaire — Actifs nets soumis à des prescriptions imposées par le donneur qui peuvent être ou qui seront satisfaites par les actions de l'ICANN et/ou au cours du temps. Lorsque les restrictions seront satisfaites, les actifs nets affectés de façon temporaire seront reclassés comme des actifs nets non affectés et déclarés dans les États financiers ci-joints comme actifs nets libres de restrictions.

Actifs nets affectés en permanence — Il s'agit d'actifs nets pour lesquels le donneur a stipulé que le mandat soit maintenu à perpétuité, tout en permettant à l'ICANN d'utiliser ou de dépenser tout ou partie du revenu provenant des actifs donnés à des fins générales ou spécifiques, sous réserve des prescriptions légales en vigueur.

À compter du 30 juin 2014 et 2013, l'ICANN n'avait aucun actif net affecté en permanence ou de façon temporaire.

Constatation des revenus

L'ICANN constate ses produits comme suit (conformément à la méthode de reconnaissance de recettes en vigueur le 1er juillet 2013 tel qu'indiqué dans la Note 3) :

- les frais par transaction se calculent en fonction d'un tarif établi par enregistrement, multiplié par le volume et le nombre d'exercices de durée du contrat d'enregistrement du nom de domaine pertinent. Les frais par transaction sont des gains déclarés dans l'exercice au cours duquel la transaction a eu lieu. Une transaction correspond à un enregistrement, un transfert ou une suppression d'un nom de domaine.
- les frais fixes sont facturés conformément au contrat pertinent et sont déclarés comme des produits accumulés au cours de la période contractuelle.
- les frais de candidature des bureaux d'enregistrement ne sont pas remboursables et sont déclarés au moment où les frais de candidature sont reçus.
- les frais de candidature pour les nouveaux gTLD sont calculés clairement en fonction des coûts de traitement encourus pour la candidature. Le taux de reconnaissance des frais est déterminé par la proportion des coûts directs encourus par rapport aux coûts totaux. Les frais de candidature des nouveaux gTLD sont remboursables à un taux décroissant suivant l'étape du traitement à laquelle se produit la demande de remboursement.
- les frais de vente aux enchères des nouveaux gTLD sont déclarés dans les revenus lors de l'achèvement d'une vente aux enchères.
- les montants des frais d'accréditation et leur échéance sont calculés en conformité avec le contrat, et ne dépendent pas d'autres

événements, et sont reconnus

proportionnellement tous les mois pendant la durée de l'accréditation.

Liquidité et équivalents de trésorerie

Les liquidités et les équivalents de trésorerie comprennent les versements à la banque et les placements en fonds du marché monétaire. L'ICANN considère toutes les espèces et les instruments financiers dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins comme des liquidités et des équivalents de trésorerie.

Créances nettes à recouvrer

Les créances nettes à recouvrer des provisions pour créances douteuses représentent environ USD 26 605 000 et USD 25 138 000 au 30 juin 2014 et 2013, respectivement. L'ICANN ajuste périodiquement ses provisions en fonction d'une analyse de la recouvrabilité historique, de l'ancienneté des créances courantes et de l'évaluation des comptes identifiables de clients spécifiques considérés comme à risque ou non recouvrables.

L'ICANN avait des provisions pour créances irrécouvrables d'environ USD 209 000 et USD 1 052 000 au cours des exercices clos le 30 juin 2014 et 2013, respectivement.

Investissements

Les investissements sont déclarés à leur juste valeur et toutes les transactions connexes sont enregistrées à la date de la transaction. Les intérêts, les dividendes et les gains et pertes réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans la catégorie des actifs nets non affectés, ou comme des variations d'actifs nets affectés de façon temporaire ou en permanence, au cas où cela serait ainsi stipulé par le donneur de ces actifs. En général, les titres de placement sont exposés à divers risques, tel que le risque du taux d'intérêt, le risque du crédit et le risque de volatilité du marché mondial. En raison du niveau de risque associé à certains titres de placements, il est raisonnablement possible que

Notes afférentes aux États financiers

[suite]

la valeur des titres de placement varie à court terme et qu'une telle variation affecte sensiblement les montants déclarés dans les états de la situation financière.

La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La codification des normes comptables (ASC) établit une hiérarchie de la juste valeur qui exige à une entité de maximiser l'utilisation des intrants observables et de réduire au minimum l'utilisation d'intrants non observables lors de la mesure de la juste valeur.

Les normes décrivent les trois niveaux d'intrants qui peuvent être utilisés pour mesurer la juste valeur :

Niveau 1 — Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 — Intrants observables autres que les prix de niveau 1, tels que les prix cotés pour des actifs ou des passifs similaires ; les prix cotés sur les marchés qui ne sont pas actifs ; ou d'autres intrants qui sont observables ou peuvent être corroborés par des données observables du marché pour la plupart de ou toute la durée des actifs ou du passif.

Niveau 3 — Intrants non observables qui sont peu ou nullement soutenus par l'activité du marché et qui sont importants pour la juste valeur des actifs ou du passif.

Ce qui suit est une description des méthodes de valorisation utilisées pour des instruments mesurés à la juste valeur de façon périodique et reconnue dans les États de la situation financière joints à ces présentes, ainsi que du classement général de ces instruments en vertu de la hiérarchie de la valorisation.

Lorsque les prix cotés sur le marché sont disponibles pour un marché actif, les titres sont classés suivant la hiérarchie de valorisation de niveau 1. Les titres de niveau 1 comprennent les fonds des marchés monétaires. Si les prix cotés du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée à l'aide de modèles de tarification, d'actualisation des flux de trésorerie, ou de prix cotés de titres ayant des caractéristiques similaires. Les investissements qui sont valorisés à partir des prix cotés de biens comparables sur le marché et les investissements déclarés à la valeur de l'actif net ou de son équivalent qui sont remboursables à court terme sont généralement classés au niveau 2.

La politique de l'ICANN est de déclarer les mouvements de mutation d'entrée et de sortie à la fin de la période déclarée. Cette politique comprend les mouvements de mutation d'entrée et de sortie des niveaux 1 et 2. L'ICANN n'a aucun investissement de niveau 3.

Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable des liquidités et des équivalents de trésorerie, des créances à recouvrer, des comptes débiteurs prépayés, des comptes créditeurs et du passif transitoire et des revenus reportés se rapprochent de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers. Les estimations de la juste valeur impliquent des hypothèses et des méthodes de calcul qui sont incertaines et, par conséquent, les estimations peuvent différer des résultats réels. La juste valeur des investissements est comptabilisée à la juste valeur sur une base récurrente, tel qu'indiqué dans la Note 7.

Immobilisations

Les immobilisations qui consistent à la capitalisation de matériel informatique, de

logiciels, de mobiliers et matériels et des améliorations locatives et sont énoncées au

coût ou, pour les éléments apportés, à leur juste valeur à la date de la contribution. Les immobilisations sont amorties en utilisant la méthode linéaire sur leur vie utile estimative, qui varie entre trois et sept ans. Les améliorations locatives sont amorties en utilisant la méthode linéaire sur la plus courte durée de leur vie utile estimative ou sur la durée restante du bail. Les acquisitions dépassant les USD 10 000 et un an de vie utile, ainsi que les ordinateurs portables, sont capitalisées. Les frais d'entretien et de réparations sont imputés aux charges s'ils avaient été encourus.

Revenus reportés

Les revenus reportés sont enregistrés lorsque les frais n'ont pas encore été touchés. Les revenus reportés consistent aux produits différés associés aux frais de candidature des nouveaux gTLD de USD 145 320 000 et USD 190 502 000 et le produit reporté provenant de l'accréditation de bureaux d'enregistrement d'USD 609 000 et USD 599 000 au 30 juin 2014 et 2013, respectivement.

Impôt sur le revenu

L'ICANN est exonérée d'impôts sur le revenu de l'état et fédéraux en vertu de l'article 501(c)(3) du code fiscal américain (*Internal Revenue Code*) et de l'article 23701(d) du code fiscal californien (*California Revenue and Taxation Code*). Par conséquent, les États financiers ci-joints ne prévoient aucune provision pour l'impôt sur le revenu. Toutefois, l'ICANN fait l'objet d'impositions sur le revenu correspondant à tout revenu net provenant d'une transaction commerciale répétée régulièrement qui ne corresponde pas au type de transactions pour lesquelles elle a été exonérée. Aucune provision n'est prévue pour l'impôt sur le revenu car le revenu net, le cas échéant, de toute transaction commerciale indépendante, d'après la direction, n'est pas significatif pour les États financiers de base dans

leur ensemble.

L'ICANN estime avoir respecté toutes les

Notes afférentes aux États financiers

[suite]

lois applicables ; toutefois, après la vérification par l'administration fiscale, s'il était conclu qu'elle est obligée de payer certains montants, l'ICANN serait responsable de payer ces montants. La direction a analysé les positions fiscales de l'ICANN à partir des déclarations de revenus fédérales et de l'état de Californie pour tous les exercices en instance et a conclu que, à compter du 30 juin 2014 et 2013, aucun passif ne doit être enregistré dans le cadre de telles positions fiscales dans les États financiers de l'ICANN. Les exercices de 2009 à 2013 restent ouverts pour leur examen par les autorités fiscales. Aucun intérêt ni pénalité ne sont déclarés pour l'exercice car l'ICANN n'a pas enregistré de contingences de l'impôt sur le revenu. L'ICANN n'est pas examinée par l'autorité fiscale américaine (Internal Revenue Service) pour les exercices fiscaux ouverts.

Affectation fonctionnelle des dépenses

Les dépenses qui peuvent être identifiées à un programme ou service de soutien spécifiques sont imputées directement au programme ou service de soutien correspondant. Les dépenses qui sont associées à plus d'un programme ou service de soutien sont imputées suivant des méthodes déterminées par la direction. Les dépenses de l'ICANN sont classées approximativement de la façon suivante pour les exercices terminés le 30 juin :

Utilisation d'estimations

La préparation des États financiers en conformité avec les principes comptables généralement admis aux États-Unis exige à la direction de faire des estimations et de se baser sur des hypothèses comptables qui affectent les montants d'actifs et passifs déclarés à la date des États financiers et les montants déclarés des revenus et des dépenses au cours de la période présentée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Événements postérieurs

L'ICANN évalue les événements postérieurs conformément à l'ASC 855 sur les événements postérieurs. L'ICANN a évalué les événements postérieurs jusqu'au 30 octobre 2014, c'est-à-dire lorsque ces États financiers ont été disponibles pour diffusion. L'ICANN n'est pas au courant d'autre événement important qui aurait une incidence importante sur ses États financiers ou exigerait la divulgation dans les notes afférentes aux États financiers.

3. Redéfinition - changement de la déclaration du revenu provenant de frais par transaction

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2013, l'ICANN a enregistré des frais de transaction non remboursables payés par les registres et les bureaux d'enregistrement comme des revenus correspondants à l'exercice pendant lequel ses frais ont été perçus (par exemple, 1/10e d'un

frais de transaction d'enregistrement était reconnu pour chaque année d'un enregistrement de nom de domaine durant dix ans). Cette méthode de comptabilisation était fondée sur une interprétation antérieure des contrats disant que l'ICANN a des obligations en vertu de ces contrats qui doivent être respectées pendant la durée d'un enregistrement de nom de domaine spécifique.

En raison du programme des nouveaux gTLD et de la délégation potentielle de centaines de nouveaux registres en vertu d'un nouveau contrat de registre de base, l'ICANN a mené une analyse plus approfondie de sa méthode de comptabilisation des revenus à travers l'examen des contrats existants et nouveaux avec les registres et les bureaux d'enregistrement et par le traitement comptable spécifique des frais par transaction. À la fin de ces examens et analyses approfondies, l'ICANN a décidé que les contrats de registre et de bureau d'enregistrement ne comprennent aucune obligation pour l'ICANN correspondant à chaque enregistrement de nom de domaine spécifique. L'ICANN estime que ses obligations contractuelles ne sont pas liées à l'enregistrement d'un nom de domaine spécifique, ce qui par conséquent ne crée aucune obligation de performance spécifique qui exige un report des revenus tout au long de la durée de l'enregistrement.

Ainsi, l'ICANN a changé sa méthode

	2014		2013	
Services d'un programme	USD	89 336	USD	126 532
Services de soutien : gestion et généraux		35 064		23 830
Total des dépenses	USD	124 400	USD	150 362

Notes afférentes aux États financiers

[suite]

de comptabilisation des revenus afin que les frais par transaction soient comptabilisés comme des revenus au moment auquel se produit chaque transaction. En conséquence, l'ICANN a redéfini le solde d'ouverture des actifs nets non affectés à compter du 1er juillet 2012 et les États financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2013.

Le tableau suivant présente l'effet de cette redéfinition sur les catégories des États financiers reflétées dans les états de la situation financière :

30 juin 2013	Déclaration précédente		Changement dans les revenus redéfinie		Comptabilisation	
Créances nettes à recouvrer	USD	22 866	USD	2 272	USD	25 138
Revenus reportés		203 592		(12 491)		191 101
Actifs nets non affectés		168 734		14 763		183 497

30 juin 2012	Déclaration précédente		Changement dans les revenus redéfinie		Comptabilisation	
Actifs nets non affectés	USD	83 592	USD	12 040	USD	95 632

Le tableau suivant présente l'impact de cette redéfinition sur les catégories des États financiers reflétées dans l'état des des activités :

30 juin 2013	Déclaration précédente		Changement dans les revenus redéfinie		Comptabilisation	
Registres	USD	39 002	USD	2 696	USD	41 698
Bureaux d'enregistrement		33 983		27		34 010
Soutien et revenus		233 772		2 723		236 495
Variation des actifs nets		85 142		2 723		87 865
Actifs nets non affectés		168 734		14 763		183 497

Le tableau suivant présente l'impact de cette redéfinition sur les catégories des États financiers reflétées dans l'état des flux de trésorerie :

30 juin 2013	Déclaration précédente		Changement dans les revenus redéfinie		Comptabilisation	
Variations des actifs et passifs d'exploitation :						
Créances à recouvrer	USD	6 037	USD	1 074	USD	7 111
Revenus reportés		166 340		1 649		167 989
Variation des actifs nets		85 142		2 723		87 865

Notes afférentes aux États financiers

[suite]

4. Programme des nouveaux domaines de premier niveau génériques

Le programme des nouveaux noms de domaine de premier niveau génériques (gTLD) de l'ICANN est responsable de l'introduction des nouveaux noms de domaine génériques de premier niveau (gTLD) qui a abouti à l'expansion du système des noms de domaine (DNS). Avant la création du programme des nouveaux gTLD, pour lequel 1930 candidatures de nouveaux gTLD ont été reçues en 2012, il y avait 22 gTLD. Les gTLD supplémentaires renforceront la concurrence, l'innovation et le choix dans le DNS, offrant à une plus grande variété d'organisations, de communautés et de marques de nouvelles façons de communiquer avec leurs publics. Tous les registres qui opèrent ces nouveaux gTLD doivent passer un processus rigoureux de préparation technique et d'évaluation. Ce processus garantit le lancement sécurisé et mesuré des nouveaux gTLD.

Toutes les demandes de nouveaux gTLD n'ayant pas été retirées ont conclu l'étape d'évaluation initiale (IE) et, le cas échéant, l'évaluation approfondie (EE). Pendant l'IE et l'EE, toutes les candidatures ont été évaluées par, entre autres, les services financiers, techniques / opérationnels, de noms géographiques et de registre.

Après l'achèvement et l'approbation de l'IE et de l'EE, le cas échéant, l'étape de conclusion des contrats de registre du programme des nouveaux gTLD commence. La conclusion de contrats est un processus par lequel les candidats admissibles concluent un contrat de registre avec l'ICANN pour opérer un gTLD. À la suite de l'achèvement de cette étape, le candidat peut choisir de participer aux tests de pré-délégation.

Les tests de pré-délégation (PDT) veillent à ce qu'un candidat ait la capacité d'opérer un nouveau gTLD de manière stable et sûre. Chaque nouveau registre doit démontrer que ses opérations ont été établies en conformité avec les critères techniques et opérationnels décrits dans le Guide de candidature.

Une fois conclue l'étape des PDT, un registre de gTLD peut être introduit dans la zone racine de l'Internet.

À compter du 30 juin 2014, 322 nouveaux gTLD ont été délégués dans la zone racine.

Vu que le programme des nouveaux gTLD et son financement par les frais de candidature ont été conçus aux fins de recouvrir les coûts encourus, et afin de renforcer sa responsabilité et sa transparence, l'ICANN a complètement séparé la comptabilité générale, les comptes bancaires et les comptes de placement de tous les fonds liés au programme de ses opérations en cours. Les états suivants de la situation et le bilan des activités fournissent le détail des États financiers de l'ICANN dans chaque segment.

Notes afférentes aux États financiers

[suite]

Toutes les comptes créditeurs et débiteurs intra-société seront réglés en espèces une fois par mois. L'état distinct de la situation financière au 30 juin 2014 :

30 juin 2014	ICANN		NgTLD		Élimination		Total	
Immobilisations								
Liquidité et équivalents de trésorerie	USD	15 170	USD	9 441	USD	-	USD	24 611
Créances nettes à recouvrer		26 220		385		-		26 605
Investissements		85 226		199 842		-		285 068
Charges payées d'avance		1 405		-		-		1 405
Autres actifs		833		-		-		833
Actifs intra-société		1 944		-		(1 944)		-
Immobilisations nettes		16 740		-		-		16 740
Total des actifs	USD	147 538	USD	209 668	USD	(1 944)	USD	355 262
Passif et actifs nets								
Passifs								
Comptes créditeurs et charges à payer	USD	12 434	USD	3 790	USD	-	USD	16 224
Passif intra-société		-		1 944		(1 944)		-
Revenus reportés		611		145 318		-		145 929
Total du passif		13 045		151 052		(1 944)		162 153
Actifs nets non affectés		134 495		58 614		-		193 109
Total du passif et des actifs nets	USD	147 540	USD	209 666	USD	(1 944)	USD	355 262

Notes afférentes aux États financiers

[suite]

L'état distinct de la situation financière
au 30 juin 2013 :

30 juin 2013 (redéfini)	ICANN		NgTLD		Élimination		Total	
Immobilisations								
Liquidité et équivalents de trésorerie	USD	17 340	USD	47 547	USD	-	USD	64 887
Créances nettes à recouvrer		25 138		-		-		25 138
Investissements		55 685		239 189		-		294 874
Charges payées d'avance		927		2 687		-		3 614
Autres actifs		2 416		-		-		2 416
Actifs intra-société		30 880		-		(30 880)		-
Immobilisations nettes		8 518		-		-		8 518
Total des actifs	USD	140 904	USD	289 423	USD	(30 880)	USD	399 447
Passif et actifs nets								
Passifs								
Comptes créditeurs et charges à payer	USD	11 529	USD	13 320	USD	-	USD	24 849
Passif intra-société		-		30 880		(30 880)		-
Revenus reportés		599		190 502		-		191 101
Total du passif		12 128		234 702		(30 880)		215 950
Actifs nets non affectés		128 776		54 721		-		183 497
Total du passif et des actifs nets	USD	140 904	USD	289 423	USD	(30 880)	USD	399 447

Notes afférentes aux États financiers

[suite]

L'état distinct des activités pour l'exercice
clos le 30 juin 2014 :

Exercice clos le 30 juin 2014	ICANN		NgTLD		Élimination		Total	
Soutien et revenus non affectés								
Registres	USD	47 143	USD	-	USD	-	USD	47 143
Bureaux d'enregistrement		34 831		-		-		34 831
R.I.R.		823		-		-		823
Redevances et contributions des ccTLD		2098		-		-		2098
Revenus provenant des ventes aux enchères de nouveaux gTLD		-		600		-		600
Cotisations et autres recettes		1312		3		-		1315
Recettes provenant des frais de candidature des nouveaux gTLD		-		36 574		-		36 574
Total du soutien et des recettes		86 207		37 177		-		123 384
Dépenses								
Personnel		36 798		8441		-		45 239
Voyages et réunions		19 069		1 860		-		20 929
Services professionnels		20 562		17 077		-		37 639
Administration		17 153		3440		-		20 593
Total des dépenses		93 582		30 818		-		124 400
Autres revenus								
Produit d'intérêts		3		-		-		3
Gains et pertes sur les placements		8472		2153		-		10 625
Total des autres revenus et pertes		8475		2153		-		10 628
Coûts de développement (remboursement)		(4616)		4616		-		-
Variation des actifs nets		5716		3896		-		9612
Actifs nets non affectés (déficit), (au début de l'exercice)		128 776		54 721)		-		183 497
Actifs nets non affectés (déficit), à la fin de l'exercice	USD	134 492	USD	58 617	USD	-	USD	193 109

Notes afférentes aux États financiers

[suite]

L'état distinct des activités pour l'exercice clos le dimanche 30 juin 2013 :

Exercice clos le 30 juin 2013 (redéfini)	ICANN		NgTLD		Élimination		Total	
Soutien et revenus non affectés								
Registres	USD	41 698	USD	-	USD	-	USD	41 698
Bureaux d'enregistrement		34 010		-		-		34 010
R.I.R.		823		-		-		823
Redevances et contributions des ccTLD		657		-		-		657
Cotisations et autres recettes		1 044		191		-		1 235
Recettes provenant des frais de candidature des nouveaux gTLD		15 396		158 072		(15 396)		158 072
Total du soutien et des recettes		93 628		158 263		(15 396)		236 495
Dépenses								
Personnel		25 757		5 700		-		31 457
Voyages et réunions		11 768		472		-		12 240
Services professionnels		18 948		74 237		-		93 185
Administration		12 373		16 503		(15 396)		13 480
Total des dépenses		68 846		96 912		(15 396)		150 362
Autres revenus et pertes								
Produit d'intérêts		5		-		-		5
Gains et pertes sur les placements		2538		(811)		-		1727
Total des autres revenus et pertes		2543		(811)		-		1732
Variation des actifs nets		27 325		60 540		-		87 865
Actifs nets non affectés (déficit), (au début de l'exercice)		101 451		(5819)		-		95 632
Actifs nets non affectés (déficit), à la fin de l'exercice	USD	128 776	USD	54 721	USD	-	USD	183 497

Notes afférentes aux États financiers

[suite]

L'État distinct des flux de trésorerie pour
l'exercice clos le 30 juin 2014 :

Exercice clos le 30 juin 2014	ICANN		NgTLD		Élimination	Total	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation:							
Variation des actifs nets	USD	5716	USD	3896	-	USD	9612
Ajustements pour apurer la variation des actifs nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation :							
Dotations d'amortissement		3927		-	-		3927
Dotations de créances irrécouvrables		052		-	-		209
Gains sur les placements		(8072)		(2553)	-		(10 625)
Pertes sur la vente d'immobilisations		777		-	-		777
Variations des actifs et passifs d'exploitation							
Créances à recouvrer		(2581)		905	-		(1676)
Charges payées d'avance		812		1 397	-		2 209
Autres actifs		1 583		-	-		1 583
Comptes créditeurs et charges à payer		905		(9530)	-		(8625)
Compensations inter-sociétés		28 936		(28 936)	-		-
Revenus reportés		13		(45 185)	-		(45 172)
Liquidité nette utilisée pour (fournie par) les activités d'exploitation		32 225		(80 006)	-		(47 781)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement							
Achats d'immobilisations		(12 926)		-	-		(12 926)
Produit de la vente d'investissements		-		41 900	-		41 900
Achats d'investissements		(21 469)		-	-		(21 469)
Liquidité nette fournie par (utilisée pour) les activités d'investissement		(34 395)		41 900	-		7505
Diminution nette en liquidité et équivalents de trésorerie		(2170)		(38 106)	-		(40 276)
Liquidité et équivalents de trésorerie							
Début de l'exercice		17 340		47 547	-		64 887
Fin de l'exercice	USD	15 170	USD	9441	-	USD	24 611

Notes afférentes aux États financiers

[suite]

L'État distinct des flux de trésorerie pour
l'exercice clos le dimanche 30 juin 2013 :

Exercice clos le 30 juin 2013 (redéfini)	ICANN		NgTLD		Élimination	Total	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation:							
Variation des actifs nets	USD	27 325	USD	60 540	-	USD	87 865
Ajustements pour apurer la variation des actifs nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation :							
Dotation d'amortissement		2 140		-	-		2 140
Dotation de créances irrécouvrables		052		-	-		1052
Pertes et gains sur les placements		(2538)		811	-		(1727)
Variations des actifs et passifs d'exploitation							
Créances à recouvrer		(7111)		-	-		(7111)
Charges payées d'avance		(2007)		1680	-		(327)
Autres actifs		(23 992)		24 943	-		951
Comptes créditeurs et charges à payer		1907		10 091	-		11 998
Revenus reportés		(7)		(167 982)	-		(167 989)
Liquidités nettes affectées aux activités d'exploitation		(3231)		(69 917)	-		(73 148)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement:							
Achats d'immobilisations		(4 871)		-	-		(4 871)
Produit de la vente d'investissements		53 035		-	-		53 035
Achats d'investissements		(53 147)		(240 000)	-		(293 147)
Liquidités nettes utilisées dans les activités d'investissement		(4983)		(240 000)	-		(244 983)
Diminution nette en liquidité et équivalents de trésorerie		(8214)		(309 917)	-		(318 131)
Liquidité et équivalents de trésorerie							
Début de l'exercice		25 554		357 464	-		38 018
Fin de l'exercice	USD	17 340	USD	47 547	-	USD	64 887

Notes afférentes aux États financiers

[suite]

5. Concentration du risque de crédit

Les instruments financiers qui potentiellement présentent une concentration du risque de crédit pour l'ICANN se composent principalement des liquidités et des équivalents de trésorerie, des créances à recouvrer et des exploitation. L'ICANN place son argent avec les grandes institutions financières. Les liquidités détenues dans ces institutions financières peuvent, à certains moments, dépasser la somme assurée par la Federal Deposit Insurance Corporation. La concentration du risque de crédit en ce qui concerne les créances est atténuée par la diversité des registres / bureaux d'enregistrement qui forment le groupe de registres / bureaux d'enregistrement de l'ICANN. L'ICANN place ses investissements avec un grand courtier d'investissement. Placements détenus par ces courtiers

d'investissement peuvent, à certains moments, dépasser le montant assuré par la Securities Investor Protection Corporation. Les placements détenus font l'objet de la volatilité du marché et des industries dans lesquelles ils sont investis.

En général, les titres de placement sont exposés à divers risques, tel que le risque du taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de volatilité du marché mondial. En raison du niveau de risque associé à certains titres de placement, il est raisonnablement possible que les valeurs des titres de placement varient à court terme et ces changements pourraient affecter sensiblement les montants indiqués dans l'état de la situation financière.

L'ICANN avait deux registres / bureaux d'enregistrement principaux pour un total d'environ USD 47 820 000 ou 55 % du soutien total de l'exercice 2014. L'ICANN avait deux registres / bureaux d'enregistrement principaux pour un total d'environ USD 36 450 000 ou 48 % du soutien total de l'exercice 2013. L'ICANN avait des créances à recouvrer d'environ USD 12 046 000 et USD 10 439 000 provenant de ces deux grands registres / bureaux d'enregistrement au 30 juin 2014 et 2013, respectivement.

6. Créances à recouvrer

Les créances à recouvrer se composent des éléments suivants au 30 juin :

	2014		2013 redéfini	
Registres gTLD et bureaux d'enregistrement				
registres d'adresses IP	USD	25 377	USD	24 961
Procédure accélérée ccTLD et IDN		823		823
Autres		598		362
		316		351
Moins: provision pour créances douteuses		27 144		26 497
		(509)		(1359)
	USD	26 605	USD	25 138

Notes afférentes aux États financiers

[suite]

7. Investissements

Les investissements comprennent les éléments suivants au 30 juin 2014 :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total	
Fonds collectifs	USD	-	USD	8 226	USD	-	USD	85 226
Obligations de sociétés		-		94 692		-		94 692
Obligations adossées		-		19 580		-		19 580
Titres d'État américain		-		20 795		-		20 795
Fonds du marché monétaire		33 769		-		-		33 769
Obligations internationales		-		8481		-		8481
Obligations des agences gouvernementales		-		17 880		-		17 880
Obligations municipales et provinciales		-		4645		-		4645
Total des placements	USD	33 769		251 299	USD	-	USD	285 068

Les investissements sont composés des éléments suivants au 30 juin 2013 :

2013 (redéfini)	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total	
Fonds collectifs	USD	-	USD	55 685	USD	-	USD	55 685
Obligations de sociétés		-		115 584		-		115 584
Obligations adossées		-		15 108		-		15 108
Titres d'État américain		-		26 487		-		26 487
Fonds du marché monétaire		59 347		-		-		59 347
Obligations internationales		-		2 169		-		2 169
Obligations des agences gouvernementales		-		18 006		-		18 006
Obligations municipales et provinciales		-		2 488		-		2 488
Total des placements	USD	59 347		235 527	USD	-	USD	294 874

Notes afférentes aux États financiers

[suite]

Le produit net des investissements se compose de ce qui suit pour les exercices clos le 30 juin :

	2014		2013 (redéfini)	
Produit des dividendes et des intérêts	USD	2754	USD	1665
Gains et pertes réalisés		1675		174
Gains et pertes non réalisés		6623		-
Frais de gestion et autres		(427)		(112)
Total des gains nets provenant des investissements	USD	10 625	USD	1727

8. Immobilisations

Les immobilisations sont composées des éléments suivants au 30 juin :

	2014		2013 (redéfini)	
Matériel informatique	USD	9690	USD	8533
Logiciel informatique		12 395		3165
Mobilier et matériel		6		300
Améliorations locatives		4012		4514
Construction en cours		1777		86
		27 880		16 598
Moins : amortissement cumulé		(11 140)		(8080)
	USD	16 740	USD	8 518

Les provisions d'amortissement pour les exercices clos le 30 juin 2014 et 2013 étaient d'USD 3 927 000 et d'USD 2 140 000, respectivement.

Notes afférentes aux États financiers

[suite]

9. Questions d'ordre juridique

Dans le cours normal des affaires, l'ICANN est parfois accusée dans des procès et peut être impliquée dans d'autres méthodes alternatives de règlement de litiges. À présent, la direction ne peut pas deviner le résultat probable ou l'effet, le cas échéant, que ces questions pourraient avoir sur la situation financière et sur les opérations continues de l'ICANN. En conséquence, les États financiers ci-joints ne prévoient aucune provision pour les pertes pouvant résulter de la participation juridique actuelle de l'ICANN.

10. Opérations avec les parties apparentées

Le Dr. Bruce Tonkin est un membre du Conseil d'administration ayant droit de vote. Le Dr. Tonkin est également le directeur de stratégie de Melbourne IT, un bureau d'enregistrement accrédité par l'ICANN qui possède également Netregistry, PlanetDomain, TPP Domain et TPP Wholesale, lui-même un bureau d'enregistrement accrédité par l'ICANN, après l'acquisition de Netregistry en mars 2014. Les revenus de l'ICANN provenant de Melbourne IT et de ses filiales se sont élevés à USD 516 000 et USD 590 000 pour les exercices clos le 30 juin 2014 et 2013 respectivement, conformément à la structure tarifaire du contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement standard. Pour éviter tout conflit d'intérêts entre l'ICANN et Melbourne IT, le Dr. Tonkin s'abstient de voter sur toutes les questions qu'il identifie comme des conflits d'intérêts potentiels sur lesquels le Conseil d'administration doit décider.

M. Chris Disspain est un membre du Conseil d'administration ayant droit de vote. M. Disspain est également le PDG d'auDA, l'autorité politique et organisme d'auto-réglementation de l'industrie pour les noms de domaine .au. Les revenus de l'ICANN provenant d'auDA se sont élevés à USD 590 000 et USD 0 pour les exercices clos le 30 juin 2014 et 2013 respectivement, conformément à la structure du contrat des ccTLD.

En outre, au cours des exercices clos le 30 juin 2014 et 2013, les membres suivants du Conseil d'administration ayant droit de vote ont identifié des conflits réels ou potentiels tels que définis dans la politique des conflits d'intérêt de l'ICANN : Sébastien Bachollet, Steve Crocker, Bertrand de La Chapelle, Bill Graham, Mike Silber, Judith Vazquez et Kuo-Wei Wu.

11. Engagements

L'ICANN loue ses bureaux et d'autres installations par le biais de contrats de location-exploitation. Les accords de location ont diverses clauses de résiliation qui exigent entre trois et trente-quatre mois de pénalité pour la résiliation anticipée. Les paiements futurs minimaux en vertu des contrats de location-exploitation correspondant aux prochains exercices à partir du 30 juin représentent environ :

2015	USD	3686
2016		3282
2017		2890
2018		2969
2019		3050
Ensuite		8828
Total	USD	24 705

Les frais de location se sont élevés à environ USD 4 010 000 et USD 2 869 000 pour les exercices clos le 30 juin 2014 et 2013, respectivement. L'ICANN a aussi des charges intermédiaires et supplémentaires de certains sous-locataires auxquels les paiements minimaux attendus énumérés ci-dessus ne s'appliquent pas. Les charges intermédiaires et supplémentaires ne peuvent pas être raisonnablement estimées pour les prochains exercices. Il n'y avait aucune charge intermédiaire ou supplémentaire pour l'exercice clos le 30 juin 2013.

Le PDG de l'ICANN a un contrat de travail avec la société qui expire le 30 juin 2017 et en vertu duquel il perçoit la rémunération suivante, estimée à USD 630 000 plus une prime de risque d'USD 270 000, qui dépend de sa performance pour chaque exercice futur se clôturant le 30 juin 2015, 2016 et 2017, respectivement.

Depuis décembre 2011, les membres du Conseil de l'ICANN, qui votent ce sujet spécifiquement, ont le droit de recevoir une rémunération pour leurs services comme administrateurs. Les administrateurs sont élus pour un mandat de 3 ans. Les montants accumulés des rémunérations correspondant aux administrateurs qui ont choisi de recevoir une rémunération sont de USD 663 000, USD 510 000, USD 315 000 et USD 85 000 pour les exercices se clôturant le 30 juin 2015, 2016, 2017 et 2018 respectivement.

Notes afférentes aux États financiers

12. Régime à cotisations définies

Le régime 401(k) de l'ICANN (le Régime) est disponible pour tous les employés des États-Unis au premier jour du mois suivant la date d'embauche avec l'ICANN.

Sous réserve des restrictions juridiques, l'ICANN apporte 5 % du salaire de l'employé au Régime indépendamment des cotisations de l'employé. Sous réserve des restrictions juridiques, l'ICANN apporte également des cotisations salariales de jusqu'à 10 % du salaire annuel de l'employé.

Les cotisations de l'employeur présentées au cours des exercices clos le 30 juin 2014 et 2013 se sont élevées à environ USD 3 201 000 et USD 2 578 000, respectivement. Au 30 juin 2014 et 2013, les cotisations exceptionnelles du régime 401(k) étaient de USD 248 000 et USD 166 000, respectivement.

44

Membres
sortants de
la communauté

6/ Remerciements

Membres sortants de la communauté

Les personnes suivantes ont conclu leur service au cours de l'exercice fiscal 2014

Conseil d'administration

Francisco da Silva, *Agent de liaison*

du TLG Bertrand de La Chapelle

Thomas Narten, *Agent de liaison de l'IETF*

Judith Duavit Vazquez

Organisation de soutien à l'adressage

Hans Petter Holen,

Membre du conseil de l'adressage

Andy Linton, *Membre du conseil de l'adressage*

Comité consultatif At-Large

Rinalia Abdul-Rahim, *membre*

Titi Akinsanmi, *membre*

Yaovi Atohoun, *membre*

Natalia Enciso, *membre*

Carlton Samuels, *membre*

Gareth Shearman, *membre*

Salanieta Tamanikawaimaro, *membre*

Représentants des RALO

Jose Francisco Arce, *Président de LACRALO*

Abdelaziz Hilali, *Secrétaire d'AFRALO*

Silvia Herlein Leite, *Secrétariat de LACRALO*

Holly Raiche, *Présidente d'APRALO*

Fatimata Seye Sylla, *Présidente d'AFRALO*

Darlene Thompson, *Secrétariat de NARALO*

Organisation de soutien

aux extensions géographiques

Lesley Cowley, *Présidente*

Sokol Haxhiu, *membre du conseil*

Roelof Meijer, *membre du conseil*

Mary Wong, *membre du conseil*

Hong Xue, *membre du conseil*

Organisation de soutien

aux extensions génériques

Lakhal Ajaya, *membre du conseil*

Jon Bing, *membre du conseil*

Cole de Mason, *Vice-président et membre du conseil*

Zahid Jamil, *membre du conseil*

Wolfgang Kleinwächter, *membre du conseil*

Wolf-Ulrich Knoblen,

Vice-président et membre du conseil

Joy Liddicoat, *membre du conseil*

Jeff Neuman, *membre du conseil*

Wendy Seltzer, *membre du conseil*

Comité consultatif gouvernemental

Heather Dryden (Canada) *Présidente du GAC*

Comité consultatif du système des serveurs racine

Matt Larson, *Coprésident*

Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité

Jeremy Hitchcock, *membre*

Vanda Scartezini, *membre*